



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 023 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 8 avril 2014

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 8 avril 2014

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Comme vous le savez, nous sommes ici pour poursuivre notre étude des avantages du développement de l'industrie pétrolière et gazière pour l'économie canadienne.

Avant de donner la parole aux témoins, j'aimerais rappeler aux membres du comité que nous tiendrons une séance administrative à la fin de la réunion jeudi. Je vous encourage à vous préparer à régler des points concernant nos activités futures, y compris la rédaction du rapport de la présente étude et le résumé de l'étude sur les terres rares.

Nous étions convenus de produire un résumé. Nous devrions discuter de ce point et de la suite de nos travaux. Je sais que nous avons quelques autres points à l'ordre du jour, comme la comparution du ministre pour parler du budget des dépenses et nous pourrions aussi en discuter.

Nous sommes ici pour poursuivre notre étude. Nous allons donner la parole à nos témoins qui comparaissent tous par vidéoconférence.

Nous accueillons le maire Bill Streeper, de la municipalité régionale de Northern Rockies à Fort Nelson, en Colombie-Britannique. Soyez le bienvenu, monsieur.

Nous accueillons M. Peter Turner, président de la Chambre de commerce du Yukon à Whitehorse, au Yukon. Bienvenue, monsieur.

Nous accueillons M. Dave Turchanski, président d'Energy Services BC. Soyez le bienvenu, monsieur.

Bientôt, je l'espère, nous accueillerons aussi par vidéoconférence le grand chef Edward John, membre de l'exécutif politique du Sommet des Premières Nations à Vancouver, en Colombie-Britannique. Nous lui souhaiterons la bienvenue à son arrivée sur le plateau.

Je tiens à souligner à tous les témoins que nous sommes conscients qu'il est tôt là-bas. C'est que nous sommes des gens très travailleurs. Nous commençons tôt le matin, même s'il est 8 h 45 ici.

Quoi qu'il en soit, merci beaucoup de votre présence à une heure si matinale. Je sais que ce n'est pas commode d'avoir à vous rendre au studio et tout le reste. Nous vous remercions beaucoup de votre présence.

Nous sommes prêts à entendre vos exposés selon l'ordre indiqué dans l'ordre du jour, comme je vous ai présentés.

Nous commencerons par le maire Bill Streeper, de la municipalité régionale de Northern Rockies. Je vous invite à faire votre exposé, monsieur le maire. Vous disposez de sept minutes.

M. Bill Streeper (maire, Northern Rockies Regional Municipality): Bonjour. Merci beaucoup de me permettre de m'adresser à un groupe comme le vôtre. C'est très important pour nous.

L'industrie de l'exploration et de l'exploitation gazières et pétrolières a été très importante pour notre région. Notre collectivité dépend entièrement du pétrole et du gaz puisque nous n'avons pas d'autre industrie depuis la fermeture de l'industrie forestière. L'industrie pétrolière et gazière est un secteur qui crée beaucoup de petites et grandes entreprises.

J'ai été actif dans l'industrie pétrolière et gazière pendant plus de 45 ans, dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique et jusque dans le Grand Nord. Dans ce secteur, le travail est exécuté en grande partie par des fournisseurs de biens et de services. Le secteur des services comprend les personnes qui soutiennent l'industrie pétrolière et gazière et lui fournissent des effectifs, de l'équipement et des services. Il est formé essentiellement par les chefs de petites entreprises indépendantes dans différentes collectivités. C'est l'une des pierres angulaires de l'industrie pétrolière et gazière. Les emplois créés par ce type d'entreprises constituent une source d'emploi très importante et très stable et ils sont une solide composante des collectivités nordiques.

J'étais dans le secteur des services. J'ai employé 84 personnes. Leurs salaires représentaient un apport de 8,4 millions de dollars par an dans une collectivité de 5 000 personnes. Tous mes employés étaient locaux. C'est un élément sur lequel les entreprises qui soutiennent la collectivité comptent aussi, c'est-à-dire le fait que ces salaires et ces revenus retournent dans la collectivité. La formation et le perfectionnement viennent directement des membres de la population active qui entrent dans le secteur après leurs études secondaires ou supérieures. Leur revenu est l'épine dorsale des collectivités. Toutes les collectivités qui participent à l'exploration gazière et pétrolière reposent entièrement sur cette source d'activité. Elle crée de l'emploi dans la municipalité; c'est pourquoi des gens vivent ici. Elle crée des impôts pour la municipalité et c'est la source de services la plus fiable pour l'industrie pétrolière et gazière qui est constituée de sociétés multinationales.

Nous sommes ceux qui connaissent la collectivité et qui la soutiennent. Sans ce type de services, l'industrie gazière et pétrolière n'aurait pas d'effet majeur sur l'emploi et les services dans l'Ouest canadien. L'industrie pétrolière et gazière est très vivante, elle se porte très bien, et il faut l'encourager à être présente dans les collectivités, à soutenir les collectivités et à soutenir la population active. Nous sommes le principal contribuable dans notre collectivité et dans bien des collectivités aux alentours. L'industrie pétrolière et gazière est très vivante et très respectée ici. Si ce n'était de l'activité des sociétés gazières et pétrolières, beaucoup de collectivités, surtout dans le Nord, disposeraient de revenus très limités pour voir aux besoins de nos citoyens et de nos collectivités. Nous sommes tout à fait en faveur de l'industrie pétrolière et gazière, de ses activités, de l'emploi qu'elle crée et des emplois qu'elle fournit à nos collectivités.

Je vous remercie.

• (0850)

Le président: Je vous remercie beaucoup pour votre exposé, monsieur Streep.

Nous irons ensuite à Whitehorse, au Yukon pour accueillir M. Peter Turner, président de la Chambre de commerce du Yukon. Allez-y monsieur Turner, je vous en prie. Vous disposez de sept minutes.

M. Peter Turner (président, Chambre de commerce du Yukon): Bonjour.

Je vous remercie de m'offrir l'occasion de m'adresser au Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Je suis Peter Turner, président et directeur général de la Chambre de commerce du Yukon, une organisation qui représente les quatre chambres de commerce du Yukon et son secteur commercial.

J'aimerais vous donner un aperçu du secteur de l'énergie au Yukon. Je m'attarderai aux sections A et B du résumé des avantages pour l'ensemble du Canada puisque notre industrie pétrolière et gazière est encore relativement nouvelle.

Depuis ses débuts à la fin du XIX^e siècle, l'extraction des ressources naturelles au Yukon s'est concentrée dans le secteur minier. Contrairement à l'Alaska et aux Territoires du Nord-Ouest, le secteur pétrolier et gazier au Yukon n'a pas une longue histoire. L'extraction gazière se résume à environ 25 ans de production dans le gisement Kotaneelee, dans le Sud-Est du Yukon, à des activités de prospection très limitées dans d'autres bassins et à la prospection récente dans la région centre-nord du Yukon, dans le bassin Eagle Plain.

L'extraction de gaz naturel dans le gisement Kotaneelee au moyen de méthodes d'extraction conventionnelles, sans fracturation hydraulique, a considérablement diminué au cours de la dernière décennie et la production actuelle est minime. Bien des Yukonnais ne savent pas qu'il se fait de l'extraction de gaz naturel dans le territoire.

L'exploration récente dans le Centre-Nord du Yukon à Eagle Plains, à proximité de l'autoroute Dempster qui va de Dawson City à Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest, comprenait un programme de forages d'essai limité de deux ans, sans fracturation hydraulique.

J'attire votre attention sur l'utilisation de pratiques de fracturation hydraulique dans l'exploration ou la production, puisque le sujet suscite de vifs débats au Yukon et fait l'objet de l'étude d'un comité spécial de l'assemblée législative du Yukon. J'y reviendrai dans mon exposé.

Vu l'absence d'un réseau de gaz naturel et les grandes distances qui les séparent de sources de gaz naturel, les Yukonnais et notre secteur des affaires se fient au diesel, à l'électricité, au propane et aux poêles à bois pour se chauffer. Contrairement aux citoyens de l'Ontario, de l'Alberta ou d'autres provinces, notre population et notre milieu des affaires n'ont pas de longue date l'habitude d'utiliser le gaz naturel et de compter sur lui.

La Société d'énergie du Yukon utilise aussi le diesel pour compléter la production d'hydroélectricité, surtout pendant les périodes de pointe de consommation d'électricité l'hiver. Des travaux récents de la Société d'énergie du Yukon ont permis de raccorder les réseaux électriques du Nord et du Sud du Yukon et d'agrandir une petite centrale hydroélectrique. Notre réseau électrique a une capacité totale de 144 mégawatts.

Cela nous pose des défis puisque plusieurs collectivités dépendent encore de génératrices au diesel pour produire leur électricité ou comme système d'alimentation de secours et le réseau électrique du Yukon est isolé, ce qui signifie qu'il n'est pas raccordé, ni au sud ni au nord. La possibilité d'établir des interconnexions n'a été envisagée que de façon superficielle et n'a pas encore été étudiée à fond.

Nous faisons aussi face à des défis du...

• (0855)

Le président: Veuillez m'excuser, monsieur Turner, il semble que nous avons un problème d'interprétation.

Pour un rappel au Règlement, madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): L'interprète vient d'indiquer qu'elle n'est pas en mesure de bien comprendre ce qui se dit. Elle a donc arrêté de faire l'interprétation simultanée. Je n'ai plus accès à la traduction.

Une voix: Quel est le problème?

Mme Christine Moore: Il y a trop d'interférence. Elle ne peut pas comprendre ce qui se dit et ne peut pas faire la traduction.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, madame Moore.

Je suis désolé pour l'interruption, monsieur Turner, mais nous travaillons dans les deux langues officielles, c'est pourquoi nous avons recours à des services d'interprétation. Si vous voulez bien poursuivre, nous verrons si tout fonctionne. Allez-y, je vous en prie.

M. Peter Turner: Parfait, merci beaucoup.

Nous faisons aussi face à des défis du fait qu'au cours des dernières années, la demande d'électricité au Yukon a atteint notre capacité maximale combinée de production hydroélectrique et au diesel, ce qui limite la capacité du territoire d'assurer l'alimentation électrique de nouveaux projets industriels. Les éventuels nouveaux projets de développement du potentiel hydroélectrique sont limités à de grands projets hydroélectriques qui risquent de ne pas être rentables sans interconnexion avec des marchés extérieurs.

En outre, les génératrices au diesel de la Société d'énergie du Yukon arrivent à la fin de leur vie utile et la société prévoit remplacer au départ plusieurs d'entre elles par des génératrices au GNL.

Il a été proposé de transporter le GNL provenant du Sud et c'est l'une des options les plus économiques pour produire de l'électricité. Différents groupes ont rejeté d'autres options de production d'électricité à distance raisonnable de l'infrastructure disponible, ce qui laisse à la société peu d'autres solutions de rechange à l'option misant sur le GNL. L'analyse des coûts et la modélisation de la demande de production d'électricité ont aussi abouti à cette décision. Par ailleurs, de nombreux projets miniers qui devraient être mis en oeuvre au Yukon dans un avenir prévisible ont retenu le GNL comme source d'énergie privilégiée.

Une minorité de Yukonnais s'opposent vivement à la fracturation hydraulique, ce qui pourrait inciter le comité de l'assemblée législative du Yukon qui se penche sur le dossier à imposer un moratoire sur la fracturation au Yukon. Des manifestations ont déjà incité le Yukon à imposer un moratoire de cinq ans sur toute exploration gazière et pétrolière dans la Dépression de Whitehorse et si une interdiction pure et simple visant la fracturation hydraulique était mise en oeuvre, elle pourrait avoir des conséquences opérationnelles sur l'exploitation future de tous les gisements pétroliers et gaziers du Yukon et, en particulier, ceux de Kotaneelee et d'Eagle Plains.

Les Premières Nations du Yukon ont aussi exprimé leur opposition à la fracturation hydraulique. La collectivité de Watson Lake, dans le Sud du Yukon, est en train de convertir sa génératrice électrique au diésel à une unité mixte fonctionnant au mazout et au gaz naturel et, comme nous l'avons vu, tous les projets d'exploitation minière situés à distance du réseau actuel et certaines mines en exploitation proposent d'utiliser le GNL comme source d'énergie privilégiée.

Comme le Yukon est un territoire éloigné situé au bout d'une chaîne d'approvisionnement de 1 500 kilomètres par laquelle transitent tous nos produits d'épicerie et de consommation sur l'autoroute de l'Alaska, nous sommes exagérément tributaires des camions au diésel pour nous procurer les marchandises et les matériaux dont nous avons besoin. Par conséquent, par habitant, le Yukon a une empreinte carbone supérieure à la moyenne et une augmentation des prix du pétrole a des conséquences immédiates et considérables pour notre milieu des affaires et pour chaque Yukonnais.

Les bénéficiaires de l'industrie de l'énergie au Yukon sont principalement les Premières Nations, qui ont touché environ 30 millions de dollars en redevances des gisements gaziers de Kotaneelee au cours de leur exploitation, et les entreprises du Yukon qui soutiennent l'exploration pétrolière et gazière dans des régions comme Eagle Plains en fournissant toutes sortes de choses, allant de vols nolisés en hélicoptère à des produits d'épicerie en passant par le soutien logistique.

Toutefois, les entreprises au Yukon sont limitées à la fois par l'échelle et le manque d'investissements importants ou d'engagement du secteur privé susceptibles de favoriser la création d'un secteur pétrolier et gazier plus robuste. La proximité relative de l'industrie pétrolière et gazière mature de l'Alberta et de l'infrastructure d'approvisionnement connexe constituée, à bien des égards, un élément dissuasif pour l'investissement dans l'exploration et l'exploitation au Yukon et un désavantage concurrentiel pour les entreprises du Yukon qui dépendent d'un approvisionnement coûteux en énergie.

Par défaut, la Chambre de commerce du Yukon représente les entreprises actives dans l'industrie gazière et pétrolière au Yukon. Il n'y a pas d'association de l'industrie gazière et pétrolière au Yukon et la Chambre des mines du Yukon n'est pas disposée à représenter aussi l'industrie pétrolière et gazière.

Actuellement, le déclin du secteur pétrolier et gazier n'aurait qu'un effet minime sur l'emploi et le niveau de vie au Yukon, du moins du point de vue des emplois directs, des approvisionnements et des possibilités de prestation de services, puisque le secteur de l'énergie est relativement inactif et immature.

En tant que représentants du milieu des affaires, nous aimerions que l'exploration pétrolière et gazière connaisse un essor considérable au Yukon. Nous aimerions que l'interdiction visant l'explora-

tion dans la Dépression de Whitehorse soit levée et s'il était possible d'attirer des investissements dans la région pour exécuter des activités d'exploration pétrolière et gazière et que des ressources étaient détectées, sa proximité de Whitehorse et de plusieurs projets miniers potentiels pourrait nous fournir une source d'énergie économique.

Comme l'industrie pétrolière et gazière du Yukon en est à ses débuts, elle a d'énormes incidences sur le développement économique et l'emploi dans les collectivités des Premières Nations. Cependant, dans des régions comme Eagle Plains où l'exploration est en cours, la société de développement économique Chief Isaac inc. de la Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in et d'autres sociétés des Premières Nations ont bénéficié des possibilités d'emploi dans le secteur des services et de l'approvisionnement. Comme je l'ai dit les Premières Nations ont aussi touché quelque 30 millions de dollars de redevances provenant de l'exploitation du gisement Kotaneelee au cours des quelque 25 dernières années.

Je conclurai ainsi mon exposé. Je serai heureux de répondre à vos questions ou, du moins, d'essayer de le faire.

• (0900)

Le président: Je vous remercie, monsieur Turner, de votre exposé. C'est très apprécié.

Nous allons maintenant par vidéoconférence à Fort St. John, en Colombie-Britannique, pour donner la parole à M. Dave Turchanski, président d'Energy Services BC.

Allez-y, monsieur Turchanski, je vous en prie. Vous disposez de sept minutes.

M. Dave Turchanski (président, Energy Services BC): Bonjour et merci de permettre à Energy Services BC de participer à l'étude des avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière du secteur de l'énergie.

Je suis Dave Turchanski, président d'Energy Services BC, une société qui alimente l'avenir de l'industrie de l'énergie dans le Nord de la Colombie-Britannique. Quelques mots sur Energy Services BC: nous sommes le porte-parole de l'industrie pétrolière et gazière en Colombie-Britannique. Nous avons 40 ans d'histoire. Nous sommes une association mutuelle sans but lucratif à laquelle adhèrent plus de 200 entreprises du secteur des services dans le Nord de la province. Nous avons à l'heure actuelle environ 140 membres actifs.

Notre mission est de défendre les intérêts de nos membres: nous commercialisons la capacité du secteur des services de la C.-B., nous mettons en valeur nos membres auprès des prospecteurs et des producteurs, nous constituons la ressource du secteur des services pour les prospecteurs et les producteurs en Colombie-Britannique et nous facilitons le renforcement des capacités et offrons des occasions de créer des réseaux. Notre association doit être constituée en société dans la province de la Colombie-Britannique, nous devons maintenir un bureau ou un centre d'activité dans la province et nos véhicules doivent être immatriculés et assurés dans la province de la Colombie-Britannique. En ce qui concerne notre structure, notre composition et nos activités en Colombie-Britannique, notre société doit être enregistrée en Colombie-Britannique pour y exercer des activités, elle doit payer des impôts à la province, elle doit y maintenir un bureau ou un centre d'activité et embaucher un gestionnaire et du personnel résidant en Colombie-Britannique.

Energy Services BC est multirégionale. Il y a plusieurs années, nous avons pour nom « Northern Society of Oilfield Contractors ». Nous avons adopté une nouvelle dénomination et nous représentons désormais la province de la Colombie-Britannique. Nous avons élargi le rôle que le secteur des services de la Colombie-Britannique joue auprès des prospecteurs et des producteurs de l'Alberta, nous avons établi des rapports avec ceux-ci et accru les avantages du secteur gazier et pétrolier pour les résidents de la Colombie-Britannique.

Les obstacles pour le secteur des services de la Colombie-Britannique sont les ressources en marketing limitées, la compréhension des processus d'approvisionnement des prospecteurs et des producteurs, l'établissement de rapports avec ceux-ci et le fait que nous ne sommes pas toujours le fournisseur privilégié des prospecteurs et des producteurs établis en Alberta. Les obstacles pour les prospecteurs et les producteurs tiennent aux renseignements limités sur le secteur des services de la Colombie-Britannique, au coût du secteur des services de la Colombie-Britannique et aux lacunes pour combler les besoins en services dans cette partie de la province.

Les activités réalisées à ce jour par Energy Services BC comprennent des visites des prospecteurs et producteurs établis à Calgary. ESBC demeure en contact avec les prospecteurs et producteurs établis en Alberta afin de régler les enjeux liés au secteur des services local. Les principaux enjeux relevés sont la qualité et la quantité des soumissions, l'identification de fournisseurs éventuels, les préoccupations des entreprises du secteur des services sur le plan de la sécurité et l'augmentation des possibilités offertes aux Autochtones et aux membres des Premières Nations dans cette partie de la province.

Les activités réalisées comprennent la communication avec la collectivité et les membres d'ESBC par l'entremise de notre site Web, les annonces d'événements concernant l'industrie envoyées aux membres d'ESBC, la publication de nouvelles éclairés périodiques, une base de données sur les membres et la participation aux salons de l'énergie. Nous en avons organisé à Fort Nelson, Dawson Creek et Fort St. John et nous en avons tenu d'autres à Calgary, en Alberta.

Les activités courantes d'ESBC consistent à recenser les entreprises du secteur des services en C.-B., à promouvoir le secteur des services de la C.-B. auprès des prospecteurs et des producteurs, à recenser les prospecteurs et les producteurs actifs en C.-B., à cerner les processus d'approvisionnement des prospecteurs et des producteurs, à établir des relations avec eux, à offrir des ressources en marketing aux entreprises du secteur des services au moyen de publicités dans le site Web et à aider ces entreprises à régler leurs problèmes de main-d'oeuvre et de formation.

Nos objectifs consistent à renforcer notre rôle de porte-parole des entreprises de services et d'approvisionnement de la C.-B., à favoriser la croissance et le développement des entreprises de services et d'approvisionnement et à accroître le recours aux entreprises de services et d'approvisionnement de la C.-B.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, Dave Turchanski, si vous désirez en savoir plus sur Energy Services BC.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir offert la possibilité de m'adresser à vous ce matin.

Je vous remercie.

● (0905)

Le président: Merci, monsieur Turchanski.

Nous allons amorcer notre première série de questions. Si le grand chef John arrive au studio, nous lui donnerons la parole une fois que l'intervenant du moment aura fini de poser ses questions.

Nous allons commencer le tour de sept minutes en donnant la parole à M. Zimmer.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Bien, je vous merci de votre invitation.

Bonjour, David et Bill. C'est un plaisir de vous voir à Ottawa. Dommage que vous n'ayez pu faire le voyage jusqu'ici, mais je sais que vous êtes occupés.

Bill, je vais commencer par vous. Ma question est toute simple. Connaissez-vous le montant des redevances que le secteur du GNL contribue à l'assiette fiscale de la Colombie-Britannique et à sa population?

M. Bill Streeper: Les redevances qui ont été versées à ce jour se situent autour de 90 millions de dollars, et ce montant ne comprend que les redevances versées à l'État. Le montant ne comprend pas ce que nous appelons les taxes secondaires versées sur le carburant, l'impôt sur le revenu ou les droits d'utilisation des terres. C'est strictement le montant des redevances.

● (0910)

M. Bob Zimmer: Avez-vous aussi ces chiffres, Bill? Pour tous ces autres éléments?

M. Bill Streeper: Oui, nous les avons.

M. Bob Zimmer: À combien s'élèvent-ils?

M. Bill Streeper: Ils ont été quantifiés.

M. Bob Zimmer: Avez-vous le chiffre?

M. Bill Streeper: Pour les taxes secondaires? Non, je n'ai pas de chiffre pour les taxes secondaires, je suis désolé.

M. Bob Zimmer: Je présume que ce serait beaucoup plus que le montant de 90 millions de dollars

M. Bill Streeper: C'est beaucoup plus que le taux de redevances, c'est exact.

M. Bob Zimmer: Merci Bill. J'ai une autre question pour vous.

Quels sont les avantages concrets, en fait d'actifs durables ou d'infrastructure, dont Fort Nelson ou Northern Rockies a bénéficié grâce au gaz naturel dans la circonscription? Je suis souvent allé là-bas. Nous savons que les besoins sont encore grands, en infrastructure, en routes et ce genre de choses, mais vous avez fait un bon travail. Qu'est-ce qui a déjà été fait grâce à l'exploitation du GNL et du pétrole à Northern Rockies?

M. Bill Streeper: Nous en sommes aux dernières étapes de la construction d'un centre récréatif dont la valeur dépassera les 80 millions de dollars. Le centre est véritablement l'épine dorsale de notre collectivité. Il n'y a rien qu'il ne fait pas, sauf accoucher. En réalité, nous l'utilisons pour tous les événements locaux, y compris les funérailles. Nous n'y avons pas encore aménagé un service de maternité, mais le reste de la vie d'un résident du Nord, surtout dans notre collectivité, se déroule entièrement dans notre centre récréatif.

Notre industrie pétrolière et gazière a apporté une grande contribution à bien des aspects de notre vie rurale, par exemple pour l'utilisation des routes, l'aménagement des routes au point de les paver. C'est en grande partie au service de l'industrie pétrolière et gazière.

Notre système d'approvisionnement en eau potable à Fort Nelson est financé en grande partie par l'industrie pétrolière et gazière, puisque celle-ci achète de l'eau en grande quantité pour ses camps. C'est strictement de l'eau potable qu'elle achète de la collectivité et grâce au montant versé par l'industrie pétrolière, la collectivité a pu améliorer le service et la qualité de l'eau fournie et ces améliorations ne sont pas entièrement payées par les taxes. Elles sont dues aux contributions des sociétés pétrolières puisqu'elles paient l'eau qu'elles utilisent.

Tout le développement industriel à Fort Nelson repose essentiellement sur l'industrie pétrolière et gazière. Nous avons créé des lotissements industriels dont dépend notre assiette fiscale. Ces taxes compensent le montant payé par les particuliers, de sorte que les sociétés pétrolières contribuent très largement à notre assiette fiscale. Ainsi, la collectivité a pu faire de très grands progrès, particulièrement en matière de communications, puisque nous bénéficions maintenant de la couverture du réseau cellulaire dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique qui s'étend jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest et à la frontière de l'Alberta. Ces stations ont toutes été installées grâce à la présence de l'industrie pétrolière et gazière et de nombreux citoyens utilisent aussi tous ces services mis en place, parce que chaque service que l'industrie pétrolière et gazière met en place comporte aussi une composante destinée à une utilisation privée.

M. Bob Zimmer: Merci Bill. Nous pourrions probablement passer une heure à parler des avantages, mais je vous remercie. Je sais que c'est une belle réussite, ce que Fort Nelson a fait par rapport à l'eau, en le faisant de manière à la fois écologique et conviviale.

Dave, je vois qu'Art s'est éclipsé discrètement, mais je suis heureux de vous voir. C'est dommage que vous n'ayez pas pu faire le voyage vous non plus, mais néanmoins, merci de comparaître ce matin.

Je suis assez bien renseigné sur Energy Services BC grâce à vous et à Art. Votre histoire est intéressante. Je me souviens que vous avez travaillé à l'usine et vous voilà à la tête de votre compagnie qui s'en tire plutôt bien.

En partie, le succès d'Energy Services BC tient à votre désir de conserver les avantages en Colombie-Britannique et de faire en sorte qu'ils se concrétisent dans la province. Dans votre document, vous dites en fait que votre mandat est d'accroître les avantages du secteur gazier et pétrolier pour les résidents de la Colombie-Britannique.

Pourquoi?

M. Dave Turchanski: Eh bien, la frontière de l'Alberta n'est pas très loin, bien sûr, et c'est là que se trouve notre concurrence directe. Nous avons de nombreuses ressources en Colombie-Britannique, et comme les sièges sociaux des exportateurs et des producteurs sont situés en Alberta, bien des prospecteurs qui viennent travailler ici dans le Nord ne connaissent pas les ressources disponibles en Colombie-Britannique. Certaines ressources que nous n'avons pas ici doivent venir de l'extérieur, ce que je comprends tout à fait et ce qui ne me pose aucun problème. Par ailleurs, cela dit, nous avons beaucoup de ressources ici, que ce soit à Dawson Creek, Fort St. John ou Fort Nelson où celles-ci pourraient être utilisées. Nous constatons bien souvent que les autres compagnies qui viennent dans la région n'utilisent pas ces ressources.

Cela a toujours été un enjeu ou une préoccupation pour nous, quant au mandat que nous nous sommes donné. Nous défendons les intérêts de tous ceux qui travaillent dans le secteur des services ici en Colombie-Britannique. Pour l'avenir, surtout dans notre contexte actuel, étant situés probablement dans l'un des meilleurs endroits en

Amérique du Nord pour ce qui concerne le GNL, nous veillerons sur les intérêts des résidents de la Colombie-Britannique et nous ferons le maximum pour eux.

• (0915)

M. Bob Zimmer: Oui, et pour faire saisir aux gens la perspective transcanadienne qui s'exprime ici, nous constatons que beaucoup de compagnies viennent dans notre coin, utilisent nos services, nos hôpitaux, tout un lot d'autres choses et pourtant, elles ne paient pas d'impôt en Colombie-Britannique et nous ne pouvons donc pas retenir une partie de ces fonds une fois qu'elles traversent la frontière. Je crois qu'il est important de dire ce que vous avez dit aussi, que nous n'avons rien contre la concurrence ou, en particulier, lorsque des services ne sont pas du tout disponibles en Colombie-Britannique, mais si je comprends bien, vous dites que nous devons simplement nous assurer que la Colombie-Britannique en tire des avantages et qu'une partie des bénéfices reste de notre côté de la frontière.

En ce qui concerne votre propre compagnie...

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Zimmer, je vous remercie beaucoup de vos questions.

Madame Duncan, allez-y. Vous disposez de sept minutes.

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NP): Merci beaucoup.

Merci beaucoup, messieurs. Nous attendons avec impatience la comparution du chef et son témoignage.

Monsieur Turner, nous sommes heureux de vous avoir au moins à l'écran. Ce serait agréable de vous rencontrer. J'ai eu le privilège d'être la première sous-ministre adjointe aux Ressources naturelles au Yukon au début des années 1990 et je suis donc bien consciente de la profonde préoccupation pour la protection de l'environnement. Il y a, bien sûr, un certain intérêt pour l'exploitation des ressources du Yukon, mais on y trouve un solide secteur du tourisme et de l'exploitation de pourvoiries et, bien entendu, ces intervenants tiennent à faire en sorte que l'environnement... Je crois comprendre qu'il y a déjà eu des vols directs de l'Allemagne au Yukon à cause du vif intérêt des Allemands pour la beauté du Yukon. Je suis aussi profondément consciente du fait que lorsque le gouvernement du Yukon prend des décisions, les droits et les intérêts des Premières Nations passent au tout premier rang compte tenu de tous les accords définitifs conclus avec les Premières Nations.

Vous avez dit qu'une minorité véhémement exprime son inquiétude à l'égard de la fracturation. Cela semble en contradiction avec ce qu'on m'a dit, qu'en fait, une résolution a été adoptée par l'Inter-tribal Watershed Council qui englobe de nombreuses Premières Nations, et que celles-ci, en particulier, s'opposent à la fracturation à Eagle Plains. Je me demandais si vous pourriez élaborer sur ce que vous avez dit, au sujet de l'existence d'une minorité véhémement.

M. Peter Turner: Je vais essayer. Comme je l'ai dit, nous représentons par défaut l'industrie pétrolière et gazière. Ce n'est pas ma spécialité.

Je crois comprendre que la nation Tr'ondëk Hwëch'in, le peuple dont le territoire ancestral se situe dans la région d'Eagle Plains, fait face à un dilemme, en ce sens qu'elle essaie de peser les avantages économiques potentiels découlant des possibilités d'emploi, si les activités d'exploration gazière et pétrolière devaient porter leurs fruits, au regard de ses préoccupations pour l'environnement. Selon moi, c'est l'équilibre que tous les Yukonnais s'emploient à évaluer.

Je crois que le débat est loin d'être clos sur la question de savoir si les avantages de la fracturation hydraulique l'emportent sur ses risques potentiels. De fait, c'est la raison pour laquelle le gouvernement du Yukon a chargé un comité multipartite d'étudier la question et je crois qu'il doit présenter une recommandation au gouvernement du Yukon dans les mois à venir.

Mme Linda Duncan: Tout à fait. D'après ce que j'ai compris, les inquiétudes étaient telles que le gouvernement du Yukon a formé un comité spécial chargé d'examiner les risques inhérents à la fracturation, et c'est tout à son honneur.

De toute évidence, les inquiétudes sont grandes. Je sais que les Premières Nations sont à l'affût de possibilités de développement, mais elles tiennent aussi à s'assurer que ce qui avantage une Première Nation ne nuit pas aux intérêts d'une autre. Je leur souhaite que l'examen porte ses fruits. Nous pourrions probablement en tirer beaucoup de leçons ici à Ottawa.

Je me demande si, au cours de cet examen, les législateurs du Yukon ont pu avoir accès aux travaux exécutés dans le cadre de l'examen scientifique que le gouvernement du Canada a commandé.

• (0920)

Le président: Juste un instant je vous prie, monsieur Turner.

Madame Duncan, vous savez que nous étudions les avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière. Si vous voulez poser des questions sur des enjeux environnementaux, établissez au moins un quelconque lien avec les avantages économiques ou les avantages dans l'ensemble du pays, pour que nous ne perdions pas de vue le sujet.

Mme Linda Duncan: Selon moi, je m'en tiens clairement au sujet. Notre témoin a été très clair en soulevant ce point au titre des préoccupations. Nous tentons d'examiner les répercussions potentielles de la fracturation dans le cadre de l'examen des avantages potentiels du développement de l'industrie gazière et pétrolière. Si je comprends bien, les ressources conventionnelles sont épuisées, c'est pourquoi ils doivent prospecter pour trouver des ressources non conventionnelles...

Le président: Tout ce que je vous demande, c'est d'établir le lien de façon à ce que nous nous en tenions au sujet.

Mme Linda Duncan: Je viens d'établir le lien.

Le président: Allez-y, mais veuillez vous en tenir au sujet.

Oui, madame Crockatt.

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Je vous remercie beaucoup. Je crois qu'il vaut la peine de faire le point pour que nous soyons sûrs d'être tous sur la même longueur d'onde, parce que je tiens à ce que les témoins se méprennent pas sur l'étude. Nous vous demandons de témoigner au sujet des avantages.

Je vous remercie.

Le président: Oui, et notre examen porte sur les avantages parce que nous entendons toujours parler des conséquences environnementales et de ce genre de choses. C'est pourquoi nous nous livrons à cet examen.

Poursuivez vos questions, madame Duncan, je vous en prie. Il vous reste environ deux minutes et demie.

Mme Linda Duncan: Je vais continuer à poser mes questions.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Turner, et je suis désolée pour l'interruption. Je vous suis reconnaissante d'avoir soulevé ce point et c'est pourquoi je suis impatiente de vous donner l'occasion d'élaborer. Vous avez dit clairement que le développement

économique du Yukon suscite de l'intérêt, mais qu'il y a des préoccupations et que l'assemblée législative du Yukon s'efforce de les examiner. Cela s'inscrit dans la recherche de pétrole et de gaz non conventionnels. Je suis bien au fait de ces enjeux, étant moi-même Albertaine.

Je crois comprendre que parmi les enjeux soulevés figure l'inquiétude relative aux répercussions potentielles sur la nappe phréatique. Le gouvernement du Canada a déjà investi beaucoup d'argent pour examiner les enjeux relatifs à l'eau, y compris par rapport à la nappe phréatique.

Êtes-vous au courant d'investissements consentis par le gouvernement du Canada, et cela serait-il utile dans la quête de ressources non conventionnelles? L'intensification de l'investissement du gouvernement du Canada aiderait-elle à faire avancer ce débat?

Le président: Madame Duncan, il vous reste environ une minute et demie, et nous arrêtons le chronomètre, mais une fois encore, si vous voulez poser une question sur l'enjeu environnemental, assurez-vous d'établir un lien avec l'objet de notre examen, c'est-à-dire les avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière, les avantages de cette industrie pour l'économie canadienne.

Trouvez simplement une façon d'établir un lien entre vos questions et ce sujet. Nous devons nous en tenir au sujet, sinon nos réunions seront de très peu d'utilité.

Vous invoquez le Règlement, madame Charlton?

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je comprends ce que vous dites et nous participons certainement à ces audiences de bonne foi, mais il me semble que si nous tenons à discuter des avantages de l'industrie pétrolière et gazière, il nous incombe de discuter de la façon dont nous exploiterons ces ressources d'une façon durable. C'est ainsi que nous maximiserons les avantages. Les questions de Mme Duncan sur le développement durable dans le Nord sont tout à fait pertinentes pour l'examen de la maximisation des avantages.

J'oserais espérer que vous lui accordiez une certaine latitude, surtout étant donné que ses questions se rapportent au témoignage de l'un de nos témoins.

Le président: Madame Charlton, vous avez établi un lien. Si Mme Duncan établissait le même lien, cela me faciliterait beaucoup la tâche, en tant que président, pour la laisser poursuivre. Très bien, vous avez établi le lien.

Madame Duncan, veuillez établir le lien lorsque vous posez vos questions afin que nous...

Mme Linda Duncan: J'aimerais faire un commentaire sur le rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Sur le rappel au Règlement, madame Duncan.

Mme Linda Duncan: Je reviens simplement sur le témoignage de M. Turner, un témoignage très équilibré, et je l'en félicite. Il nous a brossé un très bon portrait du genre d'enjeux et de contraintes auxquels ils font face et qu'on ne trouve nulle part ailleurs au Canada.

Le président: Bon, vous ouvrez un débat.

Mme Linda Duncan: Je n'ouvre pas de débat, je commente le rappel au Règlement, à savoir « qui bénéficie des avantages? » M. Turner a souligné que plusieurs Premières Nations et d'autres intervenants se sont dits inquiets des conséquences que pourrait avoir pour eux l'exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels. Je lui offre simplement la possibilité de nous dire s'il croit que le gouvernement du Canada pourrait aider à faire avancer cette discussion en évaluant et en réglant les enjeux relatifs aux avantages d'exploiter le pétrole et le gaz non conventionnels.

Le président: Si le lien est établi avec le sujet de notre examen, la question est acceptable. Si aucun lien n'est établi, je devrai vous couper et nous passerons à une question qui se rapporte à l'examen.

Si un témoin s'écarte du sujet dans une partie ou la totalité de son témoignage, cela ne donne pas aux intervenants le droit de s'écartier eux aussi du sujet de notre examen — et je rappelle que j'ai expliqué en quoi il consiste.

Quoi qu'il en soit, n'entrons pas dans une longue discussion. Nous avons arrêté le chronomètre. Poursuivons avec le témoin et établissons le lien en question.

• (0925)

Mme Linda Duncan: J'aimerais donner à M. Turner la chance de répondre à ma question.

Monsieur Turner?

Le président: Monsieur Turner, en y répondant, veuillez établir un lien avec les avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière pour l'économie canadienne.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci.

M. Peter Turner: Comme je l'ai dit, le comité multipartite qui se penche sur la fracturation hydraulique a mené des consultations assez étendues au Yukon et au sein de l'industrie en Alberta et en Colombie-Britannique. Je suis sûr que tout élément d'information qui permettrait au comité de formuler la meilleure recommandation possible pour tous les citoyens du Yukon serait bienvenu.

Mme Linda Duncan: Merci beaucoup.

Le président: Il vous reste une minute, madame Duncan, si vous le désirez.

Mme Linda Duncan: Je passe.

Le président: Quelqu'un d'autre aimerait peut-être la prendre?

Bien. M. Regan a mentionné qu'il tient à interroger le grand chef John. Nous attendrons son arrivée, si jamais il arrive.

Entre-temps, nous passerons au prochain intervenant, si vous le voulez bien.

Monsieur Leef, vous disposez de cinq minutes.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. Vous vous êtes tous levés très tôt sur la côte Ouest pour être ici ce matin et nous vous en sommes reconnaissants.

Ma question s'adresse à M. Turner au Yukon.

Monsieur Turner, je suis curieux de savoir si la Chambre de commerce du Yukon a mené des études afin d'établir le nombre de Yukonnais qui habitent à l'extérieur de notre territoire, dans le Sud proverbial. Bien entendu, nous parlons du « Sud » pour désigner tout ce qui n'est pas au Yukon. Je me demande simplement si la chambre

a une idée du nombre de Yukonnais qui travaillent dans l'industrie pétrolière et gazière dans le Sud et qui quittent notre territoire et y reviennent régulièrement pour trouver du travail.

M. Peter Turner: Je n'ai pas de chiffres à vous donner, monsieur Leef, mais en pratique, surtout si nous pensons à la jeune génération — c'est-à-dire ceux qui sortent du secondaire et les jeunes dans la vingtaine — nous voyons beaucoup d'allées et venues, surtout vers l'Alberta pour travailler dans le secteur pétrolier. Cela contribue également à notre économie, parce que certains d'entre eux ont de la famille ici dont les membres travaillent ici.

M. Ryan Leef: C'est juste, et c'est parfois à la fois une bénédiction et une malédiction.

Comme vous l'avez dit, nous tirons des avantages indirects ou secondaires du fait que des Yukonnais trouvent de l'emploi dans le secteur pétrolier et gazier dans le Sud du Canada et ramènent ces avantages dans le territoire. Le défi consisterait à faire en sorte que nous tirions aussi parti de ces compétences... Skills Yukon est un bon exemple. Nous avons des talents énormes. Les gens acquièrent ces compétences au Yukon, dans le Nord, puis vont dans le Sud. On nous a souvent dit que l'un des avantages concrets de l'industrie pétrolière et gazière tient au fait qu'elle favorise le perfectionnement des compétences et que ces dernières sont très transférables à d'autres carrières et à d'autres emplois en dehors de l'industrie pétrolière et gazière. Les employés peuvent transférer leurs talents vers une multitude d'autres domaines et c'est un énorme avantage.

Notre difficulté tiendrait donc au fait que nous voyons ces jeunes qui acquièrent ces compétences s'en aller et les mettre à profit dans d'autres régions du Canada. Nous ne pouvons donc pas transférer ces compétences dans d'autres domaines au Yukon. A-t-on fait des évaluations au Yukon? Je suppose que la question ultime serait celle-ci: comment maximiser ces avantages? Ou qu'est-ce que cela signifierait pour nous s'il était possible de rapatrier ces compétences dans une industrie pétrolière et gazière active au Yukon?

M. Peter Turner: Je crois que ce serait vraiment emballant. En particulier, je crois que cela aurait une incidence disproportionnellement positive pour nos Premières Nations, parce que j'ai constaté une certaine réticence de la part de nombreuses Premières Nations... [Note de la rédaction: difficultés techniques]

• (0930)

Le président: Je suis désolé, monsieur Turner. Nous vous avons perdu de nouveau. C'est assez contrariant pour vous aussi, j'en suis sûr.

Allez-y et poursuivez votre réponse. Nous n'avons pas entendu les dernières 30 secondes.

M. Peter Turner: Je disais que, selon moi, s'il y avait une industrie pétrolière et gazière active au Yukon qui offrait des possibilités d'emploi, les Premières Nations bénéficieraient d'une part disproportionnellement élevée des retombées, en ce sens que, d'après mon expérience de travail avec les Premières Nations, je sais que bien des membres de ces collectivités hésitent à les quitter ou à partir du Yukon pour chercher du travail. Je crois que si nous avions une industrie pétrolière et gazière locale, cela aurait l'effet formidable d'enrichir au propre et au figuré les collectivités des Premières Nations grâce aux possibilités d'emploi et à la possibilité de travailler près de chez eux, de leur famille et de leur collectivité.

M. Ryan Leef: Nous l'avons vu dans l'industrie de l'extraction des ressources au Yukon — comme vous l'avez dit dans votre exposé, c'est ce qui a été la priorité du Yukon — l'essor de choses comme le Centre nordique d'innovation minière au Collège du Yukon et les simulateurs de formation minière a permis de rehausser le niveau de formation extrêmement transférable, pour combler une partie de ces besoins afin qu'elle soit disponible hors de Whitehorse même, et dans les collectivités.

Skills Yukon est un excellent exemple de développement de notre talent en offrant des possibilités d'emploi et de formation et de l'éducation dans les collectivités des Premières Nations. Nous avons vu des sociétés comme Quantum Machine Works se tirer exceptionnellement bien d'affaire.

À votre avis, obtiendrions-nous les mêmes avantages du pétrole et du gaz que ceux que nous avons obtenus du secteur de l'extraction?

M. Peter Turner: Absolument. Selon moi, ce serait un axe supplémentaire énorme pour notre économie qui repose sur le tourisme et l'exploitation minière en roche dure. Si un autre axe contribuait à l'économie, cela diversifierait notre environnement et notre économie et créerait toutes sortes de possibilités, de l'éducation à la formation en passant par l'emploi.

Le président: Merci, monsieur Leef.

Nos trois prochains intervenants sont M. Zimmer; pour le NPD, Mme Charlton ou Mme Duncan; puis Mme Crockatt.

Monsieur Regan, en tout temps, si vous voulez utiliser vos sept minutes, dites-le moi. Nous verrons si le grand chef arrive.

Monsieur Zimmer, allez-y, je vous en prie. Vous disposez de cinq minutes.

M. Bob Zimmer: Je remercie tout spécialement le comité de sa générosité, puisqu'il veut m'accorder plus de temps. Je l'apprécie.

Art, je sais que vous êtes là, mais j'aimerais que vous répondiez seulement à une petite question. C'est tout simple: combien d'employés avez-vous et quelle est l'ampleur des opérations de Gas Link and FloRite?

La question ne s'adresse qu'à Art et Dave.

M. Dave Turchanski: En ce qui concerne notre effectif, Bob, j'ai environ 125 à 150 employés dans cette région. Nous faisons de la construction d'installations, des sites de pressurisation, des sites de centrale, des plateformes multiples et de la construction modulaire.

M. Art Jarvis (directeur exécutif, Energy Services BC): Ma compagnie emploie 10 personnes l'hiver. Cela varie parce qu'en été, bien sûr, il y a encore moins d'activité. Nous nous concentrons exclusivement sur le gaz naturel parce que c'est la seule chose que nous faisons avec notre équipement. L'été, nous tombons parfois à deux employés.

M. Bob Zimmer: D'accord.

Bill, combien de personnes employez-vous? Je suppose que vous avez quelques exploitations, mais quelle est la taille globale de vos sociétés?

M. Bill Streeper: Pour le moment, nous avons environ 26 employés directs. Ce sont des employés permanents.

J'aimerais revenir un peu en arrière, Bob. Vous m'avez posé une question sur les redevances et je pense vous avoir dit: 90 millions de dollars. J'aurais dû dire 90 milliards de dollars: je m'étais trompé de quelques dollars. Quand on parle d'exploration pétrolière, les sommes en jeu sont assez considérables.

Essentiellement, nous avons une municipalité de 6 800 habitants. Si je fais le bilan de l'emploi ici, tous les emplois sont liés au pétrole et au gaz. Si vous ne travaillez pas dans l'industrie pétrolière et gazière, vous travaillez dans une industrie qui soutient les gens de l'industrie pétrolière et gazière par des services, la vente au détail et l'épicerie. Actuellement, notre argent vient à 100 % du pétrole et du gaz.

• (0935)

M. Bob Zimmer: Je vous remercie, Bill.

Je me suis entretenu avec Greg Ebel, le PDG de Spectra Energy, et c'est un chiffre évoqué par bon nombre des promoteurs importants. En fait d'approvisionnement, des gens pensent qu'il y a une petite « bulle » de cinq ou dix ans, mais Greg parle de 200 ans de réserves de gaz naturel, et ce, pour les gisements connus en Colombie-Britannique. On découvre d'autres gisements en ce moment même.

Dave, puis Bill, j'aimerais que vous nous parliez — le plus brièvement possible, parce qu'il ne me reste qu'environ deux minutes — des avantages généraux de l'exploitation du GNL, parce qu'une autre chose qui échappe aux opposants lorsqu'ils manifestent contre des projets, c'est que ces derniers sont à risque. Ils ne sont pas encore chose faite, mais les avantages potentiels pour la Colombie-Britannique et le Canada sont absolument énormes.

Allez-y, Dave, je vous en prie, puis Bill.

M. Dave Turchanski: À mon avis, Bob, c'est une partie importante, tout au moins pour Petronas et Progress... et je n'ai qu'une connaissance superficielle des affaires de Spectra.

Cependant, en ce qui concerne les réserves prouvées, avec Petronas, Progress et Spectra et le gaz nécessaire pour continuer à terme à remplir ces conduites d'alimentation vers la Colombie-Britannique... ils envisagent des horizons à long terme de 40 ans, 50 ans et, comme vous l'avez dit, 200 ans. Le potentiel est incroyable par rapport à ce qu'il y a dans cette partie de la province.

M. Bob Zimmer: Je vous remercie.

À votre tour, Bill.

M. Bill Streeper: Le chiffre de 200 ans est celui que nous utilisons en ce qui nous concerne, mais j'aimerais aussi souligner que ce chiffre n'existait pas il y a 10 ans. Les progrès de la technologie de forage, en particulier l'emploi de la fracturation, nous a donné accès à des réserves énormes.

Si la technologie évolue autant dans les 10 prochaines années qu'elle a évolué au cours des 10 dernières années, c'est comme si nous revenions aux premiers temps de la production de gaz et des forages gaziers. À mesure que la technologie évolue, l'horizon que nous envisageons dépasse largement ces 200 ans.

M. Bob Zimmer: Je vous remercie.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 15 secondes.

M. Bob Zimmer: Je tiens à vous remercier de nouveau de votre présence. Je me répète, je crois que c'est une question de pertinence. Je crois que le reste du pays ne comprend pas tout à fait une partie des procédures.

Vous avez déjà entendu les questions entourant la fracturation et bon nombre des mythes entourant cette façon particulière de trouver du gaz et du pétrole. Je vous remercie d'avoir clarifié une partie de ces questions et je vous remercie de nouveau d'être venus témoigner aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie, monsieur Zimmer.

Nous donnons la parole à Mme Charlton pour cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président

Je remercie les témoins. Je sais qu'il y a un décalage de trois heures pour vous et le fait que vous étiez prêts à comparaître devant nous à six heures moins le quart m'apparaît louable et remarquable et je vous remercie de nous répondre avec autant d'énergie.

Comme vous le savez probablement, ce n'est pas la première fois que nous examinons l'exploitation des ressources naturelles au Canada et nous avons donc eu le privilège d'entendre d'autres résidents du Nord parler de certains obstacles au développement économique dans le Nord.

Messieurs Turner et Streeper, pourriez-vous nous parler un peu des investissements nécessaires dans l'infrastructure et de ce qui serait utile au développement économique dans vos régions. Je ne tiens pas à restreindre la conversation, mais j'aimerais que vous abordiez des choses comme le logement, le transport et toute la gamme des besoins en infrastructure de votre région pour maximiser les avantages, ce que nous sommes censés étudier.

Je vous remercie.

M. Bill Streeper: Nous avons essentiellement une route, la SYD Road, à l'est et au nord de Fort Nelson. Elle a été entièrement construite par l'industrie pétrolière et gazière. Les citoyens locaux l'utilisent pour pratiquer la chasse récréative. Les membres des Premières Nations l'utilisent pour se rendre sur leurs territoires de trappe et aussi pour chasser. Les sociétés forestières l'ont aussi utilisée lorsqu'elles étaient actives ici pour sortir des billes de bois. C'est une route entièrement payée par l'industrie pétrolière et gazière. Cette dernière ne touche pas de péage ni ne reçoit d'aide d'un autre secteur et elle ne demande aucune contrepartie pour l'utilisation de cette route. Pourvu qu'il s'agisse d'un usage public, l'accès est tout à fait libre.

Nous avons aussi une autre route vers le nord qui nous relie aux collectivités du Sud des Territoires du Nord-Ouest. Cette route a été aménagée en grande partie par l'industrie pétrolière et gazière et c'est grâce à elle que le projet de bâtir un pont sur une rivière pour permettre à des chargements plus lourds de l'industrie pétrolière et gazière de passer chemine au ministère de la Voirie de la Colombie-Britannique.

La route a été entièrement pavée. Il y a un établissement de la Première Nation de Fort Liard tout juste de l'autre côté de la frontière qui compte entièrement sur Fort Nelson pour subvenir à ses besoins. Là encore, c'est grâce à l'industrie pétrolière et gazière.

• (0940)

Mme Chris Charlton: Puis-je revenir sur ce que vous avez dit? Vous semblez dire qu'il n'y a pas de déficit en matière d'infrastructure dans votre collectivité. Ai-je bien compris?

M. Bill Streeper: Avec la participation du gouvernement, nous n'avons pas de déficit en matière d'infrastructure. Tout est financé par l'industrie pétrolière et gazière. C'est grâce aux projets de GNL en

cours que nous recevons des fonds du gouvernement provincial pour aider au développement de notre collectivité.

Sans le développement de l'industrie gazière et de l'infrastructure, nous n'aurions pas touché ces fonds du gouvernement provincial et cela représente 200 millions de dollars sur 20 ans.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie.

Monsieur Turner, je vous pose la même question, à savoir si des besoins en infrastructure constituent un obstacle au développement économique dans votre région.

M. Peter Turner: Nous croyons que les déficits en matière d'infrastructure sont un obstacle à notre développement. J'ai parlé de l'hydroélectricité: nous avons longtemps bénéficié d'une capacité excédentaire de production hydroélectrique. Comme une partie de celle-ci avait été établie à l'origine pour alimenter des mines qui ont fermé depuis, nous en sommes au point où notre croissance a augmenté d'environ 3 p. 100 par an et nous consommons environ 103 p. 100 de la capacité de production hydroélectrique dont nous disposons dans le territoire. Nous devons donc la compléter par des génératrices au diesel.

Sous ce rapport, si nous avons une industrie pétrolière et gazière locale, plutôt que de devoir transporter du pétrole sur 2 000 kilomètres, nous pourrions avoir une source d'emplois et, à vrai dire, une source d'énergie ayant une empreinte carbone plus faible que notre empreinte actuelle du fait que nous n'aurions pas besoin de transporter le pétrole sur 2 000 kilomètres pour le brûler ici. C'est une possibilité.

C'est lié au problème du transport. Nous sommes à l'extrémité d'une chaîne d'approvisionnement de 1 500 à 2 000 kilomètres pour tout ce que nous utilisons ici. Nous n'avons pas de liaison ferroviaire, essentiellement tout empreinte la route de l'Alaska par camion, donc les coûts de carburant accrus se traduisent évidemment par des coûts accrus pour les Yukonnais pour tout ce qu'ils consomment.

Nous entrevoyons une possibilité de tirer de multiples avantages de l'accès à une énergie produite localement au lieu d'être transportée par camion. Bien sûr, cela créerait aussi de l'emploi local. Si nous examinons la question sous un autre angle, le pétrole et le gaz peuvent aussi être une technologie de transition pour nous parce que traditionnellement, nous avons compté sur l'hydroélectricité. Le problème tient au fait que lorsque nous lèverons la première pelletée de terre d'un premier nouveau projet hydroélectrique, nous devons probablement attendre 10 ou 15 ans avant de pouvoir allumer une ampoule. Il y a donc un écart à combler pour trouver une solution de génération électrique entre aujourd'hui et le moment où la prochaine centrale hydroélectrique entrera en fonction.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie beaucoup.

Je crois que le témoignage des représentants de la Colombie-Britannique et du Yukon illustre les capacités financières différentes des territoires et des provinces et cela pourrait bien avoir une grande incidence sur les différents résultats en matière d'infrastructure.

Le président: Je vous remercie, madame Charlton.

Nous donnons la parole à Mme Crockatt pour cinq minutes.

Mme Joan Crockatt: Je vous remercie beaucoup.

Je remercie nos témoins encore une fois de s'être levés tôt pour venir nous parler. Ceux qui viennent de l'Ouest savent exactement à quel point ça semble tôt.

Je veux m'attarder à vous, monsieur Streeper, parce que je crois que cela permet de comprendre l'histoire de bien des gens: ce qui est arrivé dans vos collectivités avec la venue du pétrole et du gaz. Pourriez-vous nous donner un aperçu du niveau de vie avant et après le pétrole et le gaz. Comment l'industrie pétrolière et gazière a-t-elle eu une incidence positive sur le citoyen moyen qui vit dans cette région et sur son mode de vie?

● (0945)

M. Bill Streeper: Il est assez courant de voir le citoyen moyen qui travaille dans l'industrie pétrolière et gazière dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique toucher un revenu annuel supérieur à 100 000 \$.

Je vais vous parler d'un aspect personnel. J'ai trois enfants et je suis sept fois grand-père. Avant la venue du GNL, notre famille vivait dans quatre villes différentes. Aucun de nos enfants ne vivait ici parce qu'il n'y avait pas d'emplois permanents. Avec la venue du GNL et de la prospection du GNL, nos sept petits-enfants vivent maintenant à Fort Nelson.

Ce type de travail et ce type d'emploi ont montré qu'il y a un avenir pour les jeunes et des perspectives d'avancement sur le marché du travail et dans le milieu des affaires. Des collectivités comme Fort Nelson sont devenues plus complètes puisque les jeunes ne partent plus pour trouver de l'emploi ailleurs. Ils travaillent ici. Cela a aidé nos écoles, cela a contribué au développement de la ville, mais je dois souligner que l'avantage le plus important touche la vie familiale.

La vie familiale est devenue excellente. Nous avons l'eau courante, nous avons un grand centre communautaire pour les loisirs, nous avons de vastes installations récréatives extérieures, nous avons toutes sortes de terrains de baseball et de soccer pour les familles. Lorsque grand-maman est heureuse, grand-papa est heureux aussi.

Mme Joan Crockatt: Pourriez-vous nous dire si des oléoducs et des gazoducs traversent actuellement — je crois que nous connaissons la réponse — la municipalité régionale de Northern Rockies? Dans l'affirmative, il y en a combien?

M. Bill Streeper: Je ne peux pas les compter.

À partir de Northern Rockies, nous couvrons 10 % de la Colombie-Britannique. Nous sommes une municipalité régionale, la toute première en Colombie-Britannique. Nous avons des milliers de kilomètres de pipelines. J'habite à moins d'environ quatre kilomètres d'un important pipeline de 90 centimètres. Je suis aussi le plus proche voisin de l'usine Spectra à Fort Nelson. Je voudrais dire publiquement que le seul effet de l'usine Spectra que j'ai remarqué, c'est que je suis chauve. En dehors de cela... je vois l'usine tous les jours en face de ma fenêtre.

Nous sommes tous conscients de la présence de pipelines. Nous avons un puits en production à environ cinq kilomètres de la municipalité principale de Fort Nelson. C'est quelque chose que tous les membres de la collectivité connaissent bien.

Mme Joan Crockatt: Estimez-vous que c'est un avantage d'avoir ces pipelines? Représentent-ils un danger ou un avantage? Quand vous les voyez, qu'éprouvez-vous?

M. Bill Streeper: Je pourrais vous parler longtemps des avantages des pipelines.

Par exemple, chaque pipeline est taxé. La municipalité régionale de Northern Rockies y trouve son compte, tout comme le gouvernement provincial.

Abstraction faite des préposés à son entretien, un pipeline ne demande rien en retour des taxes qu'il rapporte. Les pipelines sont enfouis dans le sol, nous touchons un chèque chaque mois et actuellement, une grande part de ces entrées d'argent finance notre municipalité. Elle finance nos loisirs et notre éducation.

Dans l'histoire du pipeline et du gaz...

Mme Joan Crockatt: J'ai une toute petite question à vous poser.

Pouvez-vous nous parler brièvement des trois ententes avec les Premières Nations que vous avez là-bas et des avantages qu'elles ont tirés du pétrole et du gaz?

● (0950)

Le président: Répondez très brièvement, s'il vous plaît, monsieur Streeper.

M. Bill Streeper: Une fois encore, les avantages consistent en des paiements de péréquation, des paiements versés pour l'utilisation des terres et en grande partie, l'argent est versé directement aux Premières Nations pour leur bénéfice, qu'elles utilisent dans leurs réserves locales.

Mme Joan Crockatt: Je vous remercie beaucoup de vos réponses.

Le président: Merci, madame Crockatt.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Moore, puis suivra M. Trost.

Allez-y, je vous en prie, madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore: Merci, monsieur le président.

Je vais poser mes questions à M. Turner.

Je suis allée à un congrès minier à Vancouver. Il y avait un pavillon du Yukon où j'ai eu la chance de parler à plusieurs personnes. Je me suis rendu compte qu'il y avait un énorme potentiel au Yukon pour différents projets miniers.

Comment peut-on s'assurer que les secteurs du gaz et du pétrole tirent avantage du développement, sans que le développement de l'un se fasse au détriment de l'autre? On sait qu'il s'agit souvent du même bassin de travailleurs. Si un boom survient dans les deux secteurs en même temps, il devient difficile de recruter des travailleurs pour démarrer des projets.

Alors, comment fait-on pour que ces deux secteurs ne se nuisent pas mutuellement?

[Traduction]

M. Peter Turner: C'est une question intéressante.

Comme la population du Yukon ne compte que 37 000 personnes, nous devons reconnaître que pour les industries ayant besoin de compétences spécialisées, nous devons envisager d'embaucher des gens de l'extérieur, en plus de notre population qui est très limitée.

Nous le voyons déjà dans le secteur minier. Plusieurs personnes font la navette aérienne en provenance de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique ce qui est manifestement à l'avantage de ces deux provinces, mais par ailleurs, les exploitants miniers s'efforcent très activement d'embaucher localement. De nombreux partenariats ont été établis entre ces derniers et les sociétés de développement des Premières Nations afin de créer des occasions d'affaires, des possibilités d'emploi et des possibilités d'investissement et de mobilisation.

Vous avez soulevé un point difficile. S'il y avait une industrie pétrolière et gazière ici, elle rivaliserait elle aussi pour puiser dans un bassin limité de candidats.

Par ailleurs, je me doit de souligner, comme M. Leef y a fait allusion, qu'une école a récemment été mise sur pied de concert avec le Collège du Yukon pour former des étudiants dans le domaine minier. Cela représente un avantage énorme pour la population du Yukon, en particulier pour les Premières Nations. À mon avis, nous pourrions adopter une approche similaire pour former des travailleurs pour l'industrie pétrolière et gazière, si jamais cette possibilité devait se concrétiser.

[Français]

Mme Christine Moore: Quel plan d'action faudrait-il mettre en place pour que vous soyez capables de tirer pleinement avantage du développement de ces ressources? Sur le plan social, quels actions devraient être posés pour que vous réussissiez à répondre aux besoins?

[Traduction]

M. Peter Turner: Il faudrait que nous réexaminions les critères et l'approche utilisés pour mettre sur pied le centre d'innovation minière au Collège du Yukon. À mon avis, ce modèle nous servirait probablement de guide; toutefois, je ne connais pas assez bien l'approche utilisée pour mettre sur pied cet établissement de formation dans le domaine minier au Collège du Yukon pour en parler de façon très éclairée.

[Français]

Mme Christine Moore: Quand on développe un secteur et que l'on crée plusieurs emplois, il faut alors créer d'autres emplois dans le domaine des services. Il faut plus d'infirmières, plus de médecins, plus de garderies, plus de professeurs. Quel est donc le plan d'action pour réussir à recruter les personnes nécessaires pour avoir un développement intégré et non chaotique? Comment va-t-on trouver tous ces autres professionnels, qui représentent des emplois indirects?

[Traduction]

M. Peter Turner: Cela fait certainement partie du défi: comment pouvons-nous créer une croissance saine dans une communauté? À mon sens, nous avons l'avantage que de plus en plus de professionnels — des médecins, des avocats et des enseignants — commencent à s'apercevoir que le Nord, et en particulier le Yukon, est un endroit où il fait bon vivre et que la vie qu'on y mène ressemble beaucoup plus à celle qu'on mènerait, disons, à Canmore qu'au pôle Nord. Honnêtement, je crois que nous sommes avantagés puisque de plus en plus de gens sont conscients de la qualité de vie exceptionnelle qu'il est possible d'avoir ici. Je crois que notre stratégie de base, du moins en partie, serait d'essayer de passer ce message. Les gens vont là où il y a de l'emploi et si vous avez l'avantage supplémentaire d'un endroit merveilleux où vivre et d'une excellente qualité de vie, il y a lieu d'avoir relativement confiance que nous pouvons attirer l'infrastructure de soutien dont nous avons besoin, en fait de ressources humaines et de compétences.

• (0955)

Le président: Je vous remercie, madame Moore.

Allez-y monsieur Trost, je vous en prie. Vous disposez de cinq minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Streeper, et je suppose que nos autres invités du Nord de la Colombie-Britannique peuvent y répondre aussi.

Monsieur Streeper, vous avez parlé des redevances que le secteur du gaz naturel verse à la Colombie-Britannique, mais ce n'était pas tout à fait clair en ce qui concerne le GNL, le gaz naturel, les durées et ainsi de suite. Avez-vous une idée du pourcentage de ces redevances qui est dépensé dans le Nord de la Colombie-Britannique, dans la région qui est essentiellement la région productrice de gaz naturel et de pétrole en Colombie-Britannique? Quel pourcentage de ces redevances est dépensé dans d'autres régions de la Colombie-Britannique? J'essaie de comprendre comment les avantages que représentent les taxes et les redevances sont répartis à la grandeur de votre province.

M. Bill Streeper: L'avantage tient à ce qui est versé au gouvernement, et qui s'ajoute au Trésor. Les recettes ne sont pas forcément dépensées en fonction d'où elles proviennent. Bien entendu, les ressources que sont le gaz naturel et le pétrole en Colombie-Britannique appartiennent aux citoyens de la province. Nous récupérons des fonds de la province, mais c'est la même vieille controverse sur la taxation. Nous affirmons toujours que nous ne récupérons pas assez d'argent, mais une grande partie du Sud de la province possède de grandes capacités. Nous récupérons des fonds. Cet argent sert aussi à payer les soins de santé et l'éducation. Il faut aussi prendre en compte que comme nous sommes une communauté nordique, les grands malades doivent se faire soigner dans le Sud. Nous fréquentons les hôpitaux et les cliniques que le gouvernement provincial finance avec une grande partie de l'argent qui provient de l'industrie gazière.

Comme je l'ai dit, notre collectivité et toutes les collectivités du Nord-Est reçoivent des subventions directes du gouvernement provincial. Fort St. John, bien sûr, touche la plus grande part...

M. Brad Trost: Monsieur Streeper.

Je suppose que le point que j'essayais de faire valoir est que d'autres régions de la province profitent énormément de votre région. Nous irions jusqu'à dire qu'elles touchent deux fois plus par habitant, mais les fonds seraient plus ou moins répartis selon la population. Deux ou trois facteurs seraient peut-être pris en compte pour le Nord. Ce serait à peu près ça?

M. Bill Streeper: Oui, ce serait juste.

M. Brad Trost: Bien.

Je demanderais une fois encore à nos deux témoins du Nord de la Colombie-Britannique de se faire visionnaires. Vu l'évolution des technologies dans l'industrie du pétrole et du gaz, le potentiel de votre région ne cesse de se multiplier à vue d'oeil. Que faut-il pour libérer ce potentiel? Comment est-il possible d'exploiter ces avantages? Que faut-il faire pour concrétiser les avantages, non seulement pour votre région, mais pour l'ensemble de la Colombie-Britannique et, de fait, pour l'ensemble du Canada?

Le président: Commençons par M. Turchanski cette fois-ci.

Allez-y, monsieur, je vous en prie.

M. Dave Turchanski: Je suis ravi qu'on me pose la question. En ce qui concerne les avantages qui se concrétisent dans le Nord, nous savons ce dont nous avons besoin et ce qu'exigent les gisements de gaz de schiste sur lesquels nous sommes assis. Beaucoup de Britanno-Colombiens vivent au sud des montagnes. Je crois qu'ils ne sont pas conscients des retombées potentielles ici et à la grandeur du Canada. À mon avis, ce serait probablement un grand pari, non seulement pour la province, mais pour l'ensemble du Canada, d'attirer ces gens ici.

• (1000)

Le président: Monsieur Streeper.

M. Bill Streeper: Sur ce plan, une chose dont nous avons besoin en Colombie-Britannique pour l'industrie pétrolière — et la question est à l'étude — c'est bien sûr l'accès aux marchés. Il est à espérer que dans un proche avenir, nous aurons accès aux marchés. Je sais que le gouvernement du Canada déploie de grands efforts dans ce dossier. Quant à la quantité de gaz disponible, nous avons effectivement un surplus et nous attendons patiemment la venue de l'exploitation du GNL, qui serait très avantageuse pour la Colombie-Britannique et, en particulier, pour le Nord-Est de la province.

M. Brad Trost: Monsieur le président, pour conclure, pourrais-je demander aux analystes, si la chose était possible, de trouver les chiffres des redevances pour le gaz naturel en Colombie-Britannique et de nous les expliquer? Je comprends ce que M. Streeper a dit, mais les redevances peuvent être divisées et structurées de différentes façons: pour des périodes données, pour le GNL, pour les autres produits. Si les analystes pouvaient nous fournir cette information, je crois que ce serait utile pour situer les remarques de M. Streeper dans leur contexte.

Le président: Oui, ils en ont pris note et ils vont obtenir l'information.

Je vous remercie, monsieur Trost.

Nous donnons la parole à Mme Duncan pour cinq minutes.

Allez-y, je vous en prie.

Mme Linda Duncan: Merci.

Monsieur Turner, j'ai une question pour vous, puis j'aimerais connaître les impressions de M. Streeper.

Monsieur Turner, vous avez mentionné le défi que le Yukon doit relever à l'égard de l'approvisionnement en électricité et que le Yukon aimerait délaissier le diésel, ce qui est tout à votre honneur, en faveur d'autres sources, le gaz naturel étant manifestement une bonne option plus propre.

J'ai deux questions pour vous, monsieur Turner. En ce qui concerne les projets d'exploitation de gaz non conventionnel au Yukon, leurs coûts sont-ils établis en fonction d'un prix du gaz à l'exportation ou en fonction de l'utilisation d'au moins une partie de ce gaz au Yukon, y compris pour produire de l'électricité?

M. Peter Turner: Premièrement, je tiens à préciser qu'actuellement, je ne suis au courant d'aucun projet dans les cartons qui prévoit l'utilisation de méthodes d'extraction non conventionnelles, autrement dit par fracturation. L'extraction à ce jour s'est faite par des méthodes conventionnelles. Comme je l'ai dit, je n'ai connaissance d'aucune proposition de la part de sociétés de production visant à extraire du gaz naturel par fracturation au Yukon. Je tiens à ce que ce soit clair.

Deuxièmement, en ce qui concerne la fixation des prix, je pense qu'il est probablement trop tôt dans notre exploitation des ressources en gaz naturel ici pour établir si les prix seraient fondés sur le marché

mondial ou sur notre consommation locale. Bien entendu, l'avantage sera énorme pour les Yukonnais de pouvoir s'approvisionner localement en gaz naturel, surtout si nous convertissons au gaz naturel une partie de nos génératrices de secours diésel. Je préférerais de loin brûler du gaz naturel extrait ici au Yukon par des sociétés qui emploient des Yukonnais et transporté peut-être sur 100 ou 200 kilomètres plutôt que du gaz naturel liquéfié transporté sur 1 500 ou 2 000 kilomètres de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique au bénéfice de ces provinces ou au détriment des gaz à effet de serre liés à 2 000 kilomètres de transport jusqu'au Yukon.

Mme Linda Duncan: Monsieur Turner, la Chambre de commerce et d'autres intervenants ont-ils aussi examiné des possibilités de gérer la demande ou d'investir dans l'énergie renouvelable, y compris la géothermie? De telles mesures ne libéreraient-elles pas une portion plus importante de l'approvisionnement en électricité aux fins de l'exploitation des ressources?

M. Peter Turner: La Chambre de commerce du Yukon a organisé une série d'environ douze ateliers depuis octobre dernier portant sur un vaste éventail de sources potentielles d'électricité, dont l'éolien, la géothermie et la biomasse, en plus de l'hydroélectricité et de sources plus conventionnelles. La difficulté que nous avons cernée tient au fait que nos sources géothermiques sont plutôt limitées et, à vrai dire, loin de notre réseau électrique.

Nous devons aussi prendre en compte les coûts liés au transport de l'électricité produite, de l'endroit où les éoliennes, ou la source géothermique, sont situées jusqu'au réseau électrique. Cela peut représenter des centaines de kilomètres de fils de transmission, ce qui doit évidemment entrer dans le coût du projet. Il y a aussi le fait que, pour parler de l'énergie éolienne, l'énergie n'est pas produite à la demande.

Honnêtement, environ 100 % de notre capacité hydroélectrique est affectée au contexte local, pour satisfaire à la demande ici au Yukon. Le pétrole et le gaz ou les génératrices au diésel que nous utilisons, que nous nous proposons d'échanger pour des génératrices au gaz naturel, ne seraient utilisés qu'en cas de besoin si nous subissons une panne d'hydro, ou pour composer avec des périodes de pointe comme lorsque le mercure tombe sous les moins 40 degrés et les gens utilisent leurs plinthes chauffantes.

• (1005)

Mme Linda Duncan: J'ai une question pour M. Streeper reliée à cela. Je crois comprendre qu'il a été question de la possibilité de transporter du gaz par camion-citerne. Je suppose qu'il s'agirait d'expédier du gaz naturel comprimé de votre région vers le Yukon.

Pour ce faire, faudrait-il mettre en place une usine de traitement du gaz naturel comprimé dans votre communauté, puis une installation de décompression au Yukon? Pouvez-vous nous dire qui pourrait en établir le coût? Est-ce que quelqu'un travaille sur cette option?

M. Bill Streeper: Oui. Pour plus de précision, il ne s'agit pas de gaz naturel comprimé. Il s'agit de gaz naturel liquéfié qui serait liquéfié localement et transporté par camion au Yukon. Comparativement au gaz naturel comprimé, il est beaucoup plus efficace et plus économique de transporter du gaz naturel liquéfié.

Nous avons eu des gens ici qui ont examiné ce que comporte un processus de liquéfaction du gaz en deux étapes. Une petite installation en produirait pour les véhicules de transport, allant des automobiles aux gros camions en passant par les camionnettes et une autre installation liquéfierait le gaz qui serait utilisé et transporté au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Les grandes sociétés qui exploitent des mines de diamant dans les Territoires du Nord-Ouest ont manifesté leur intérêt à se procurer du GNL principalement aux fins de la production d'électricité et, accessoirement, pour faire fonctionner une partie de leur équipement. Ce processus se poursuit...

Le président: Je vous remercie, le temps est écoulé.

Monsieur Calkins, vous disposez de cinq minutes.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et j'aimerais remercier nos témoins.

Permettez-moi de me présenter: je suis un député du centre de l'Alberta. Je siège au Comité des ressources naturelles depuis un certain temps. J'ai eu le plaisir de visiter le Yukon pour la première fois en 2012 avec ma famille dans le cadre de nos vacances estivales. Nous avons parcouru la route de l'Alaska. J'ai tracté ma roulotte et à différents points du trajet, j'ai remplacé une roue au besoin sur ladite roulotte.

Il est triste de dire que la pire section de la route se situait en Alberta, entre Mayerthorpe et Grand Prairie, simplement à cause des matériaux utilisés pour la construire. Je garde un très bon souvenir de mon passage à Fort St. John et Fort Nelson. J'en arrive à mes questions.

Comme député albertain, je tiens à dire tout d'abord qu'il n'y a pas si longtemps, l'Alberta était dans une excellente situation économique en raison des redevances qu'elle touchait des activités de prospection et d'exploitation du gaz naturel. Ces dernières années, nous avons vu les prix du gaz naturel fléchir en Amérique du Nord en raison d'une surabondance de gaz naturel sur le marché nord-américain. Je crois que le prix se situe essentiellement au quart du prix qu'il se vend sur les marchés asiatiques et ailleurs. Nous avons vu l'Alberta éprouver des difficultés à équilibrer son budget en conséquence, mais elle demeure une province riche.

Messieurs Streeper et Turchanski, connaissez-vous les quatre provinces canadiennes considérées comme des provinces « riches » aux fins du calcul de la péréquation?

Le président: Qui veut se lancer?

Allez-y, monsieur Streeper.

M. Bill Streeper: Eh bien, je pourrais en nommer deux d'entrée de jeu, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Puis il y a la Saskatchewan et le Manitoba.

M. Blaine Calkins: Je nommerai les deux autres, soit la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Et le point commun à ces quatre provinces serait quoi?

•(1010)

M. Bill Streeper: Eh bien, pour la Colombie-Britannique et l'Alberta, c'est l'énergie.

M. Blaine Calkins: Tout à fait, et c'est ce que je veux faire ressortir. Cela vaut aussi pour la Saskatchewan. M. Trost ici présent est un député de la Saskatchewan. Terre-Neuve-et-Labrador est désormais une province riche elle aussi, selon ce classement. Il y a beaucoup de gens autour de cette table dont les orientations politiques peuvent être différentes des miennes. Certains d'entre eux ont même de la difficulté à tenir sept minutes s'il doivent poser des

questions positives sur l'industrie pétrolière et gazière, mais ils finissent par y arriver.

Ma question est celle-ci: quel serait le grand avantage d'intensifier la prospection gazière dans la mesure où nous pourrions approvisionner le marché asiatique en gaz naturel liquéfié et qu'est-ce que cela représenterait? Je sais que beaucoup de mes commettants ont travaillé dans le Nord de la Colombie-Britannique à la prospection de gaz naturel. Y a-t-il eu des études sur ce que l'avenir réserve pour le Nord de la Colombie-Britannique si l'expédition de GNL vers la côte Ouest se concrétisait?

M. Bill Streeper: À l'échelon municipal, nous avons déjà réalisé une étude sur ce qui arriverait si la population passait de 6 800 à 15 000 habitants. Nous avons fait des travaux de conception visant l'approvisionnement en eau, les égouts, les routes, l'accès, l'électricité à fournir et un plan d'aménagement complet du lotissement à des fins de zonage. Nous avons aussi examiné l'infrastructure relative aux lotissements industriels afin de fournir des terrains aux fournisseurs de services à l'industrie pétrolière et gazière. Nous nous préparons d'ores et déjà au cas où, disons plutôt pour le moment quand toute l'industrie du GNL se développera. Nous tirerons aussi des avantages de la fiscalité de toutes les usines et des pipelines qui s'y rattachent.

M. Blaine Calkins: C'est fantastique.

Monsieur Turner, je vais m'adresser à vous un instant. Vous avez parlé du moratoire sur la prospection gazière. Il vise en réalité la fracturation hydraulique, n'est-ce pas?

M. Peter Turner: Non, il vise en réalité toute forme de prospection gazière et pétrolière dans la Dépression de Whitehorse, une région géographique qui s'étend au sud-est de la ville de Whitehorse. C'est un moratoire de cinq ans.

Comme je l'ai mentionné, une partie de la population fait pression en faveur d'un moratoire absolu sur la fracturation hydraulique à la grandeur du Yukon.

M. Blaine Calkins: Bon, ce n'est évidemment pas fondé sur des données scientifiques, parce que nous avons fait amplement de fracturation hydraulique. J'ai travaillé sur des installations de forage en Alberta. Dans les puits profonds, le problème ne se pose pas. L'eau saline en profondeur ne vient même pas près de se mélanger aux eaux de surface. C'est malheureux que nous en soyons rendus là.

Pouvez-vous nous dire, étant donné ce moratoire et l'incapacité actuelle des Yukonnais d'utiliser leurs propres ressources énergétiques locales, quelles subventions sont nécessaires pour approvisionner les Yukonnais en énergie à un coût raisonnable à moment-ci?

M. Peter Turner: Eh bien, je ne peux pas me prononcer sur les chiffres comme tels mais, de toute évidence, toutes les génératrices au diesel qui produisent de l'électricité au Yukon sont alimentées par du pétrole qui provient, je crois, de votre province en fait...

M. Blaine Calkins: Vous êtes le bienvenu.

M. Peter Turner: ...c'est pourquoi nous sommes ravis de créer une source d'emplois et de revenus pour votre province. Nous sommes un peu plus déçus d'avoir à le transporter par camion sur 2 000 kilomètres, et ce sont là deux arguments pour tenter d'établir une capacité de production locale.

Nous serions même plus désireux de le faire en ce qui concerne le gaz naturel, parce que nous estimons que c'est une source de production d'électricité plus propre et nous avons déjà des réserves connues de gaz naturel au Yukon, lequel est acheminé par gazoduc vers Fort Nelson, je crois, dans cette direction.

Le président: Je vous remercie.

Merci, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Je remercie les témoins.

Le président: Monsieur Leef.

M. Ryan Leef: Monsieur Turner, en 2012, le premier ministre du Canada a signé une entente historique de partage du revenu des ressources avec le gouvernement du Yukon. Pouvez-vous nous parler de la façon dont cette entente pourrait se concrétiser ou des avantages que le Yukon tirerait du développement de l'industrie du GNL et du pétrole et du gaz dans le contexte de l'entente de partage du revenu des ressources qui a été conclue, en particulier compte tenu du fait que 890 millions des 1,3 milliard de dollars du budget du territoire proviennent directement des transferts fédéraux actuellement?

• (1015)

M. Peter Turner: Absolument.

Dans les grandes lignes, il y aurait une source de revenus supplémentaire provenant du secteur des ressources pour la population du Yukon, y compris, en particulier, les Premières Nations. Vous avez soulevé un point très important pour le Yukon, c'est-à-dire que plus de la moitié de notre budget territorial provient des paiements de transfert. Merci beaucoup encore à l'Alberta et à la Colombie-Britannique. À la Chambre de commerce, nous aimerions plutôt nous débrouiller tout seuls. Nous croyons que ce serait plus simple pour l'économie si une plus grande partie de nos revenus était autogénérée, par des emplois et des débouchés.

M. Ryan Leef: Vous avez évoqué les avantages pour les Premières Nations. Plusieurs Premières Nations ont signé des ententes sur les répercussions et les avantages dans différents secteurs de l'extraction. Pourriez-vous nous parler des ententes prévues et des effets positifs de cette croissance pour les Premières Nations et de ce qui pourrait se produire si le développement de l'industrie pétrolière et gazière ou du secteur de l'énergie s'intensifiait?

M. Peter Turner: Je sais que plusieurs Premières Nations cherchent à établir des partenariats pour le transport de gaz naturel liquéfié vers les installations de production prévues ou envisagées au Yukon, à la fois pour les centrales électriques du Yukon situées ici à Whitehorse et les futurs sites miniers qui utiliseront de l'électricité produite au moyen du gaz naturel liquéfié.

Je me dois de signaler que des camions fonctionnant au gaz naturel liquéfié en transportent en traversant le Yukon jusqu'à Inuvik à une centrale électrique qui vient d'être convertie au gaz naturel. Donc, une quantité importante de GNL traverse déjà le territoire et est transportée jusqu'à Inuvik. Nous prévoyons d'autres occasions pour les sociétés de camionnage des Premières Nations et tout l'emploi indirect si d'autres centrales électriques au gaz naturel étaient utilisées dans le territoire pour alimenter le réseau électrique et les sites miniers.

M. Ryan Leef: Je crois qu'il convient de souligner que le gouvernement du Canada s'est associé au gouvernement du Yukon et aux municipalités régionales pour investir directement dans l'utilisation de la biomasse pour la production d'énergie. Un excellent exemple est Haines Junction qui a reçu un demi-million de dollars du

gouvernement du Canada pour analyser le potentiel de la biomasse. Il y a eu un inventaire forestier et une analyse du potentiel géothermique et éolien dans la Première Nation de Kluane... Les chaudières à granulés sont un bon exemple. Nous nous approvisionnons en granulés à Fort St. John pour aider à chauffer les établissements correctionnels. Bien entendu, les 71 millions de dollars investis dans la centrale hydroélectrique Mayo B proviennent du gouvernement du Canada. Tous ces investissements sont très bien et ils contribuent à l'examen régional du développement énergétique à très petite échelle. Cependant, à une échelle beaucoup plus grande par rapport à la consommation d'énergie dont vous avez parlé, en fait de capacité hydroélectrique et de la réalité quant à l'influence que l'énergie éolienne et la biomasse peuvent vraiment avoir, au regard de nos besoins de développement...

Pourriez-vous nous parler de ces ententes ou des conditions nécessaires aux fins du développement que le gouvernement du Yukon a établies avec des sociétés des Premières Nations lorsqu'il est question d'adjudication de marchés pour des projets d'infrastructure donnés? Quelles sont les obligations du gouvernement du Yukon par rapport au recours à des sociétés des Premières Nations du Yukon?

Mme Linda Duncan: Tout cela est très intéressant, mais qu'est-ce que le gouvernement du Yukon a à voir avec nos travaux?

Le président: M. Leef a établi un lien entre ces questions et les avantages économiques de l'industrie pétrolière et gazière, ce qui est l'objet de notre examen.

Mme Linda Duncan: À l'échelon territorial...

Le président: L'échelon n'a pas d'importance.

Allez-y, monsieur Leef, je vous en prie.

M. Ryan Leef: Je crois que M. Turner se préparait à répondre à ma question.

M. Peter Turner: J'ai bien peur de ne pas être particulièrement au fait des rapports entre les sociétés de développement des Premières Nations et le gouvernement du Yukon. Je dirais cependant que lorsque nous parlons de projets d'énergie renouvelable... L'annonce importante faite par le gouvernement du Yukon sur laquelle nous fondons beaucoup d'espoir concerne une grande centrale hydroélectrique. Pour que ce projet soit justifiable et logique du point de vue économique, il faudra des interconnexions avec le réseau électrique du Sud que nous n'avons pas. C'est un domaine dans lequel le gouvernement du Canada pourrait travailler de concert avec les Premières Nations et le gouvernement du Yukon. Je crois qu'il y a là une bonne occasion de créer une solution renouvelable à long terme pour la production d'énergie au Yukon. Le projet mettrait clairement à contribution les Premières Nations sur le territoire desquelles le projet serait susceptible d'être mis en oeuvre.

• (1020)

Le président: Je vous remercie.

Merci, monsieur Leef.

Nous avons ensuite Mme Charlton sur notre liste. Allez-y, je vous en prie. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, j'aimerais d'abord vous demander... J'avais plusieurs questions à poser au grand chef Edward John.

Pouvez-vous nous dire s'il y a une possibilité de lui demander de comparaître à notre prochaine réunion?

Le président: Non, nous avons trois témoins. Nous avons une heure, peut-être un peu plus. Le grand chef avait accepté de comparaître aujourd'hui.

Mme Chris Charlton: Nous pourrions peut-être demander au greffier de vérifier si le grand chef peut nous faire parvenir un mémoire, si c'est possible?

Le président: Nous pourrions certainement le faire.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie.

Je remercie nos témoins encore une fois.

Ma première série de questions portait sur l'infrastructure et le manque d'infrastructures dans des régions nordiques et je crois que M. Calkins a brillamment montré la nécessité d'améliorer les infrastructures. Il a parlé de la route dévoreuse de pneus de l'Alberta au Yukon. Je suppose que c'est la même route que les camions emprunteraient pour transporter le gaz naturel liquéfié jusqu'au Yukon, ce qui pourrait être une source d'inquiétude pour vous tous sur le trajet.

M. Blaine Calkins: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je tiens à préciser que ma remorque était chaussée de pneus à code C, ce qui était parfait pour —

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est un sujet de débat et il n'y a même pas là un grand débat.

Des voix: Oh, oh!

M. Blaine Calkins: Maintenant que j'ai des pneus à code D et E, je suis sûr que le problème ne se posera plus.

Mme Chris Charlton: Peu importe, monsieur Calkins, je vous remercie d'avoir égayé mon argumentation antérieure.

Monsieur Turner, je tiens à aborder un sujet un peu différent. L'un des points dont nous avons beaucoup entendu parler est la possibilité de créer de l'emploi grâce à l'exploitation des ressources dans le Nord.

Il a aussi beaucoup été question de l'inégalité de l'accès à la formation et à l'éducation pour les étudiants et les travailleurs dans le Nord, qu'il s'agisse de formation ou de recyclage.

Je me demandais si vous aimeriez nous en parler brièvement.

M. Peter Turner: Bien sûr. Je dirai que nous avons une ressource extraordinaire ici, notre Collège du Yukon qui a non seulement un campus ici à Whitehorse, mais aussi des campus satellites dans presque toutes les collectivités du Yukon. Lorsqu'on sort de Whitehorse, la composition démographique de la population fait qu'il y a une plus forte représentation d'étudiants membres d'une Première Nation. Je dirais que la collectivité a bénéficié de façon disproportionnée de la présence du Collège du Yukon.

Plusieurs campus satellites du Collège du Yukon participent à des programmes pour former et préparer leurs étudiants dans ces collectivités à travailler dans le secteur minier ainsi que dans le secteur de la construction et d'autres domaines qui assureraient un soutien indirect à l'industrie minière ou à une éventuelle industrie pétrolière et gazière.

Sous ce rapport, je crois que nous sommes très chanceux de l'avoir et c'est dû en partie à des fonds versés par le gouvernement du Canada qui, si je ne m'abuse, ont totalisé quelque 5 millions de dollars pour mettre sur pied des installations de formation, en particulier pour l'industrie minière. C'est un atout énorme pour le territoire dans son ensemble et un avantage énorme en fait de possibilités d'emploi pour le secteur minier.

Je peux donc envisager que cela s'appliquerait aussi à l'industrie pétrolière et gazière.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie. Il y a des programmes vraiment innovateurs dans le Nord.

Selon moi, l'une des préoccupations tient au fait que nous devons faire en sorte que la formation ne soit pas orientée que vers le secteur minier. Nous devons aussi former et éduquer des gens pour la multitude d'emplois nécessaires pour soutenir des collectivités, n'est-ce pas? Que ce soit en soins de santé, en éducation... il faut que l'éducation couvre vraiment un vaste éventail de sujets.

Si le secteur de l'extraction de ressources connaît l'essor que vous prédisiez ou espérez, je crois que la plupart des gens seraient d'avis que cela pourrait engendrer une pénurie de compétences, du moins à court terme. Avez-vous fait une extrapolation afin d'établir si, selon vous, une telle pénurie est probable, quelle en serait l'ampleur et, plus particulièrement, dans quels domaines vous l'anticipez?

• (1025)

M. Peter Turner: Je pense que vous avez évoqué le fait que nous devons nous concentrer sur les domaines de soutien qui entourent ce genre d'essor dans l'économie. De toute évidence, les soins de santé en seraient un. Les industries du secteur de la construction et du transport en seraient aussi, de même que des capacités comme la disponibilité de camionneurs qualifiés, d'opérateurs de machinerie, de personnes qui peuvent planter des clous et des personnes qui peuvent prodiguer des soins de santé.

Cependant, je me dois de souligner que le Collège du Yukon offre déjà plusieurs programmes et diplômes, en particulier dans ce genre de domaines. La formation dans le domaine minier dont j'ai parlé était un ajout et une nouveauté dans le programme d'études du Collège et elle complétait des programmes qui étaient davantage axés sur des disciplines comme les soins de santé, les services sociaux et les compétences d'ouvriers qualifiés.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie.

L'une des difficultés que nous avons observées à la grandeur du pays tient au fait que les employeurs sont souvent... Je ne sais pas si « obligés » est le mot juste; je soupçonne qu'il ne l'est pas. Cependant, ils ont recours à des travailleurs formés à l'étranger parce qu'ils ne réussissent pas à combler immédiatement des pénuries de compétences et je crois en partie que c'est dû au fait qu'il est impossible de former quelqu'un du jour au lendemain. Pour former un apprenti parfaitement qualifié, nous parlons d'années, et non de semaines ou de mois. Cela nécessite un peu de planification et c'est pourquoi je vous demandais si vous aviez fait des projections pour savoir si vous pouviez former localement puis embaucher les gens de métier qui sortent de ces programmes.

Quand vous répondrez à cette question, j'aimerais que vous nous parliez aussi des collectivités des Premières Nations dans le Nord parce que, comme vous le savez, les taux de chômage sont beaucoup plus élevés dans ces collectivités par rapport au reste de la population. Je dirais qu'il y a là un potentiel énorme de travailler avec les Premières Nations pour réussir cette mise à jour des compétences.

Je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps, je vais donc vous laisser la parole pour conclure.

M. Peter Turner: Je suis tout à fait d'accord avec vous que les possibilités sont énormes, en particulier pour les collectivités des Premières Nations et je crois que c'est l'un des domaines dans lesquels le Yukon a très bien fait en établissant des partenariats et en s'employant à mettre sur pied cette base que constitue le centre d'emploi.

Quant à la question des travailleurs étrangers que vous avez soulevée, je sais que cela fait l'objet de discussions dans le Sud du Canada et qu'il y a différents points de vue. Au Yukon, nous avons vraiment une main-d'oeuvre saisonnière dans beaucoup de domaines. Nous voyons un avantage à accueillir des étrangers qui nous apportent une partie des compétences dont nous avons besoin ici, surtout sur une base saisonnière. Nous considérons qu'il s'agit d'un complément à notre population active. De fait, notre troisième population minoritaire en importance est constituée de Philippins. Ils sont venus par l'entremise de toutes sortes de programmes et ils constituent un groupe dynamique au sein de notre collectivité yukonnaise.

Pour revenir aux possibilités qui s'offrent aux Premières Nations, je dirais qu'elles sont énormes et que ces collectivités tireraient plus que toute autre des avantages de la formation et du perfectionnement qui leur ouvriraient la porte à l'emploi, en particulier dans une industrie locale.

Le président: Je vous remercie.

Nous passons à M. Regan.

Êtes-vous prêt? Vous avez votre tour de 5 minutes et votre tour de 7 minutes, vous pouvez donc prendre le temps que vous voulez, monsieur Regan, pour au plus 12 minutes.

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le président, j'ai deux ou trois questions pour le chef John, qui n'est pas ici, évidemment.

Je me demandais si je pouvais les soumettre par écrit au greffier après la réunion pour qu'il les transmette au chef John à qui nous demanderons de présenter un mémoire. Il est à espérer qu'il y répondra dans son mémoire. Cela vous va?

• (1030)

Le président: Bien sûr.

L'hon. Geoff Regan: Je m'adresserai d'abord à M. Turchanski.

L'une des choses que vous avez mentionnée dans vos commentaires et dans la présentation que vous avez eu la gentillesse de nous remettre est que le secteur des services de la Colombie-Britannique n'est pas toujours le fournisseur de choix pour les prospecteurs et les producteurs basés en Alberta. Comment l'expliquez-vous? Préfèrent-ils faire affaire avec des acteurs de l'industrie en Alberta pour une raison donnée? C'est la première question.

M. Dave Turchanski: Il y a un ou deux facteurs à cela. Essentiellement, je crois que cela se résume au fait qu'ils ne connaissent pas les ressources disponibles ici pour les aider à réaliser leurs projets. Probablement le facteur le plus important dans l'industrie gazière, d'après ce que nous constatons aujourd'hui, c'est qui vous connaissez au sein des firmes d'ingénierie et vos contacts dans les villes. Par ailleurs, il y a toujours eu une critique lorsque vient le temps de travailler en Colombie-Britannique: on dit toujours « d'arriver les poches pleines ».

Cela dit, nous voyons beaucoup d'exemples de ce phénomène. C'est plus économique de faire des affaires en Alberta. Même s'ils doivent transporter le matériel ici, ils peuvent le faire et ils peuvent

s'en tirer parce que, bien entendu, ils n'ont pas à payer la taxe de vente de 7 %. L'Alberta n'a pas à la payer.

Un ou deux facteurs principaux entrent en jeu ici, le premier étant qui vous connaissez, l'autre étant la disponibilité de ressources.

L'hon. Geoff Regan: Nous avons entendu dire dans des réunions précédentes que certains grands producteurs préfèrent traiter avec des grands fournisseurs. En avez-vous fait l'expérience ou en avez-vous connaissance?

M. Dave Turchanski: Oui, c'est le cas. Bien sûr, lorsqu'ils travaillent et composent avec des volumes importants, il y a de gros fournisseurs et des gens capables de s'en occuper. Cela dit, par ailleurs, lorsque des ressources et des fournisseurs sont disponibles ici... Je pense aux fournisseurs de tuyaux... Les ressources que nous n'avons pas ici en Colombie-Britannique sont les plateformes, les équipes chargées du parachèvement et les équipes chargées de la fracturation, ce qui représente probablement 75 % de la tarte, mais pour le reste, les 25 % que nous avons ici, ces ressources sont disponibles ici, donc nous pouvons travailler, nous travaillons et nous travaillerons avec les producteurs si on nous en donne la chance.

L'hon. Geoff Regan: Une autre chose que nous avons entendue dans des réunions précédentes concerne le programme des travailleurs étrangers temporaires et le fait qu'on a recours à des travailleurs étrangers temporaires pour pourvoir des postes que des travailleurs canadiens pourraient peut-être occuper.

Quelle a été votre expérience sous ce rapport? Avez-vous entendu dire que cela pose un problème? pouvez-vous suggérer au gouvernement du Canada des façons d'améliorer la situation?

M. Dave Turchanski: Eh bien, je porte les deux casques durs ici dans le cadre des activités d'Energy Services BC et de mon entreprise à Fort St. John. Des travailleurs étrangers temporaires ont été appelés en renfort. Nous observons de plus en plus le phénomène dans les commerces de détail: les Tim Hortons, les A & W, les chaînes de restauration et ce genre de choses. Pour notre part, en ce qui concerne l'industrie gazière, le phénomène n'est pas encore très présent.

En ce qui concerne les travailleurs qualifiés dans l'ensemble de la Colombie-Britannique, ou du Canada, je sais que si on leur en donne la chance, beaucoup de bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage, et de choses du genre, sont tout à fait capables de revenir sur le marché du travail et d'occuper ces postes.

La première ministre Christy Clark a mentionné que si l'exploitation du GNL va de l'avant ici, les avantages économiques, les retombées... nous aurons besoin de 75 000 personnes pour pourvoir ces postes. Nous allons inévitablement devoir regarder à l'extérieur pour ce faire.

L'hon. Geoff Regan: Monsieur le président, le maire Streeper ou M. Turner avait quelque chose à dire à propos des travailleurs étrangers temporaires. J'aimerais les entendre.

Le président: Allez-y, monsieur Streeper.

M. Bill Streeper: Nous avons un faible nombre de travailleurs étrangers. Une fois encore, pour revenir sur ce que Dave vient de dire, la plupart d'entre eux travaillent dans le secteur des services de détail. Certains d'entre eux ont commencé à passer dans l'industrie pétrolière et gazière, mais pour le moment, la proportion est très minime.

Le président: Monsieur Turner, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Peter Turner: Oui. Notre expérience ressemble beaucoup à ce que ces deux messieurs ont décrit. Actuellement, ces travailleurs sont surtout présents dans les secteurs des services et de l'accueil.

Ce qui est prometteur, c'est qu'il s'agit de nouveaux Canadiens. Ce sont des personnes dont les enfants pourraient apporter un jour une énorme contribution à notre économie et à la croissance du Nord. Comme j'ai dit, nous constatons déjà que la communauté philippine susmentionnée est un véritable moteur par sa contribution au bien-être et à la santé de notre collectivité et nous saluons leur présence. Nous croyons que les possibilités ici sont suffisamment nombreuses qu'ils peuvent faire partie de la grande mosaïque qu'est le Nord — et le Canada.

Le président: Monsieur Regan, votre tour de cinq minutes est terminé.

Toutefois, je tiens à ce que vous posiez les questions que vous poseriez au chef John au lieu de les faire parvenir par écrit au greffier. Au moins, la procédure sera la même que pour les autres intervenants et nous pourrions décider de la façon de les traiter dans notre éventuel rapport.

L'hon. Geoff Regan: D'accord.

Mme Chris Charlton: J'invoque le Règlement, monsieur.

Le président: Sur un rappel au Règlement, madame Charlton.

Mme Chris Charlton: Je vous remercie.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, j'avais aussi des questions à poser au grand chef Edward John. Vous n'avez pas dit à ce moment que je devais les consigner au procès-verbal et c'est pourquoi je me demandais, dans un souci d'équité pour les trois partis, si nous pourrions tous soumettre nos questions au greffier.

• (1035)

Le président: Mais c'est ce que je disais. Je ne crois pas que nous voulons commencer à soumettre des questions et à obtenir des réponses écrites de cette façon, à moins que nous décidions de procéder ainsi. C'est pourquoi je disais que M. Regan devrait poser ces questions, puis nous pourrions arrêter la façon dont nous allons traiter les réponses. Cela ne signifie pas forcément que la réponse sera traitée. Il nous revient d'en décider. Nous pourrions certainement en discuter jeudi.

L'hon. Geoff Regan: Monsieur le président, je n'avais que deux questions que j'aurais aimé lui soumettre par écrit, et nous parlons ici d'une situation où un témoin a été dans l'impossibilité de comparaître, n'est-ce pas?

Le président: Oui.

L'hon. Geoff Regan: Nous ne parlons pas de le faire dans toutes les autres situations avec nos autres témoins, assurément. Je me demande si nous pourrions nous limiter, disons, à cette situation donnée où il y a un témoin qui n'a pu comparaître et auquel nous pourrions soumettre deux questions.

Par contre, si Mme Charlton avait voulu le faire, et qu'elle ne savait pas que la chose était possible, et qu'on m'offre maintenant une possibilité qu'on ne lui a pas offerte, cela ne me semble ni raisonnable ni juste.

Le président: La difficulté ici, c'est que beaucoup d'autres témoins ont été invités qui auraient aimé comparaître et qui n'ont simplement pas pu prendre les dispositions nécessaires. Où est la différence? Dans ce cas-ci, le grand chef John avait accepté de comparaître et il n'est pas là pour une quelconque raison. Je ne vois donc pas comment nous pouvons nous aventurer dans cette voie, à moins que nous nous mettions tous d'accord.

L'hon. Geoff Regan: La différence, monsieur le président, c'est que lorsqu'il est prévu qu'un témoin compare, nous préparons des questions pour lui, ce que nous ne faisons pas lorsqu'il n'y a pas de comparution prévue.

Le président: Je le conçois.

L'hon. Geoff Regan: J'ai encore mes sept minutes, n'est-ce pas? Je peux conclure avec mes questions,

Le président: Oui, nous avons arrêté le chronomètre. Vous disposez de sept minutes.

Allez-y, monsieur Regan.

L'hon. Geoff Regan: Je tiens d'abord à demander au maire Streeper s'il croit que l'industrie pétrolière et gazière, de différentes façons, pourrait offrir des avantages plus grands aux collectivités locales et aux propriétaires de petites entreprises de Northern Rockies et d'autres administrations.

M. Bill Streeper: Le facteur principal ici, c'est que l'effet serait plus grand sur l'emploi local si son personnel vivait sur place au lieu de faire la navette par avion. Il le serait aussi si ces sociétés venaient s'installer dans une collectivité et s'y intégraient, au lieu de diriger leurs activités à partir d'un bureau situé à 1 000 milles plus loin. Elles auraient un bureau et du personnel ici dans les collectivités.

L'hon. Geoff Regan: J'ai quelques questions pour le chef John et nous verrons si cela donne quelque chose.

Le premier point, c'est que nous avons récemment entendu le chef de la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, le chef Allan Adam, parler des avantages de l'industrie pétrolière et gazière et du désir de les maximiser. Cependant, il nous a dit qu'il y a beaucoup de frustrations, lorsque vient le temps d'établir des ententes sur les avantages et les répercussions sur les territoires ancestraux. Selon son expérience, l'industrie rend le processus très compliqué et exerce d'énormes pressions sur les fonctionnaires fédéraux.

J'aimerais qu'il nous parle de son expérience à cet égard. Ce serait ma première question.

Deuxièmement, je crois comprendre qu'il a participé au Sommet des Premières Nations sur le GNL l'an dernier. J'aimerais qu'il nous parle des défis que le Sommet a cernés par rapport aux répercussions de l'exploitation des ressources énergétiques pour les collectivités des Premières Nations et des recommandations qu'il aimerait que nous présentions au gouvernement.

Troisièmement, j'aimerais aussi entendre les autres témoins sur ce point, et peut-être s'ils ont des commentaires sur les autres questions que j'ai posées, ce serait parfait. J'aimerais entendre un bref commentaire sur le projet de pipeline Northern Gateway, en ce qui concerne les avantages et les risques que le grand chef, ou les autres témoins, entendaient par rapport à l'exercice, tel qu'il s'est déroulé jusqu'à présent.

Le président: Merci, monsieur Regan.

Le greffier a consigné ces questions.

Qui veut répondre à la dernière question sur le pipeline Northern Gateway?

Monsieur Streeper, allez-y, je vous en prie.

M. Bill Streeper: Au Canada dans son ensemble ainsi que dans l'Ouest canadien et dans les provinces dites riches, nous avons un bien, un produit, qui a besoin d'un marché. À mon sens, quand nous commençons à examiner nos marchés, nous devrions chercher à être aussi diversifiés que possible dans nos marchés. Nous avons déjà constaté ce qui se produit lorsque nous avons un seul client plutôt qu'une clientèle diversifiée. Je crois que le pipeline Northern Gateway nous donnera accès à d'autres marchés et qu'il assurera l'avenir de notre secteur de l'énergie et l'avenir de nos citoyens en diversifiant les sources de revenu, en particulier de l'étranger, ce qui représente de l'argent neuf pour le Canada.

Le président: Quelqu'un d'autre veut parler de l'importance du pipeline Northern Gateway?

Allez-y, monsieur Turchanski, je vous en prie.

• (1040)

M. Dave Turchanski: Il y a là clairement un avantage économique, comme Bill l'a dit, non seulement pour les provinces, mais pour l'ensemble du Canada. Bien sûr, par rapport aux oléoducs, le portrait qu'on en a fait est sombre. La sécurité intégrée dans ces oléoducs, avec les valves d'isolement et toutes les dispositions prises pour les enfouir, est à des années-lumière de ce qu'elle était il y a 30 ou 40 ans. Si nous ne commençons pas à travailler maintenant sur ce dossier et à mettre en place cette infrastructure, je crois que nous allons y perdre.

Le président: D'accord.

Je vous remercie, monsieur Regan.

Nous donnons maintenant la parole à M. Leef.

Il nous reste environ cinq minutes. Monsieur Leef, si Mme Block a une question à poser, vous pourriez peut-être être bref dans vos commentaires et nous donnerons ensuite la parole à Mme Block.

Allez-y.

M. Ryan Leef: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Turner, nous avons évoqué aujourd'hui la route de l'Alaska et certains des périls qui y sont associés. Ce qui n'a pas été dit, c'est que la route de l'Alaska, tracée pendant la guerre, était une voie d'approvisionnement et le trajet même d'un oléoduc. Nous avons aussi la North Canol Road et la South Canol Road qui ont été tracées au départ pour des oléoducs. Il y a un passé intéressant dans le territoire qui, à mon avis, n'est pas très bien décrit.

Nous avons parlé de certains défis inhérents au développement, en fait de ressources humaines, de capacité financière, de capacité des infrastructures. Selon vous, le Yukon est-il prêt à relever le défi? Le problème est enviable, mais croyez-vous que le Yukon est prêt à relever ce défi?

M. Peter Turner: Oui, absolument. Je crois que notre population est impatiente et avide d'avoir de nouvelles possibilités d'emploi et nous avons beaucoup d'expertise ici et beaucoup de ressources inexploitées dans lesquelles notre population a hâte de puiser.

M. Ryan Leef: Je vous remercie.

Je vous remercie tous pour vos témoignages.

Je vais céder la parole à Mme Block.

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous tous de votre présence.

Nous arrivons au terme de notre examen qui a été très instructif. Nous avons entendu des témoins d'un océan à l'autre, surtout des représentants de collectivités et de municipalités et des dirigeants

locaux, exprimer leur désir de maximiser les avantages à tirer de l'exploitation des ressources naturelles dans leur région, mais de le faire tout en étant soucieux de l'environnement. C'est le message que nous avons entendu non seulement de nos Premières Nations, mais aussi de municipalités à la grandeur du pays qui ont pu nous fournir leur témoignage.

Monsieur Streeper, nous vous avons aussi entendu parler de la nécessité de diversifier nos marchés pour que nous puissions mettre en valeur tout le potentiel de nos ressources dans l'intérêt de tous les Canadiens. En réalité, c'est la raison pour laquelle en 2012, notre gouvernement a présenté le plan de développement responsable des ressources, en vertu duquel nous devons prendre en compte quatre domaines principaux dans le souci d'opportunité et de prévisibilité lorsqu'un nouveau projet de développement d'une ressource est envisagé. Le plan visait aussi à réduire les redondances. Nous avons aussi reconnu la nécessité de renforcer les mesures de protection de l'environnement et de solliciter la participation des collectivités autochtones.

Pourriez-vous nous parler brièvement du plan de développement responsable des ressources, si vous le connaissez? En avez-vous vu des avantages par rapport au développement des ressources dans vos régions?

Le président: La question s'adresse à n'importe lequel d'entre vous. Qui veut s'y attaquer?

M. Bill Streeper: Je vais me lancer.

Le président: Allez-y, monsieur Streeper.

M. Bill Streeper: En ce qui concerne les plans, dans bien des cas lorsqu'on parle d'environnement, l'industrie de l'énergie est un chef de file. On lui doit de nombreuses percées technologiques qui ont aidé à protéger l'environnement dans tous les autres domaines, en plus de l'industrie pétrolière et gazière. Personnellement, j'ai été témoin de nombreux changements au cours de ma vie dans les champs de pétrole et je voudrais dire publiquement que les sociétés pétrolières figurent désormais parmi les entreprises les plus écologiques au Canada. Des changements sont quotidiennement apportés en matière environnementale. Tous ceux qui ont travaillé dans l'industrie pétrolière peuvent témoigner du fait que les activités de prospection et d'exploitation d'aujourd'hui ne ressemblent en rien à celles d'il y a 20 ou 25 ans.

Je crois qu'elles agissent de façon responsable.

• (1045)

Le président: Monsieur Turner, allez-y, mais brièvement je vous prie.

M. Peter Turner: Absolument.

Nous avons le bénéfice de 100 ans d'expérience en matière d'exploitation minière pour séparer le bon grain de l'ivraie en ce qui concerne les répercussions environnementales. Nous avons la chance de vivre les débuts de l'industrie pétrolière et gazière au Yukon. Nous pouvons examiner ce qui se fait dans d'autres provinces du point de vue de la réglementation pour cerner les pratiques exemplaires et, peut-être, nous en inspirer. J'espère que le comité multipartite sur la fracture prendra en compte cet élément dans ses travaux tandis qu'il formulera ses recommandations plus tard cette année.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Merci, monsieur Leef et madame Block.

Messieurs, je tiens à vous remercier tous de nouveau de votre présence de si bon matin et de votre apport à notre examen. Il nous

sera vraiment utile et je n'ai aucun doute que vos commentaires se retrouveront dans notre rapport.

Une fois encore, je vous remercie messieurs Turner, Streeper et Turchanski d'avoir été des nôtres par vidéoconférence.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>